

Primary Display Panel

Group	2	Herbicide
-------	---	-----------

Clariant Herbicide

WETTABLE GRANULES

ACTIVE INGREDIENT: Chlorimuron-ethyl..... 25 %

FOR SALE FOR USE ON SOYBEANS IN EASTERN CANADA ONLY

COMMERCIAL

REGISTRATION NO. 33862 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

Warning, contains the allergen sulfite

NET CONTENTS: 36 g to 14,400 g

Sharda Cropchem Limited

2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Canadian Agent:

Sharda Cropchem Limited

63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

PRECAUTIONS:

- KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
- Avoid breathing spray mist.
- Avoid contact with skin, eyes and clothing.
- Keep the outer container or bag away from water.
- Do not contaminate any body of water.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

TOXIC to non- target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

TOXIC to freshwater plants and algae. Observe buffer zones specified under **DIRECTION FOR USE.**

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats:

Avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated areas and the edge of the water body.

FIRST AID:

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF INHALED:

Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE:

Store product in original container in a secure, dry area away from food or feed. Not for use or storage in or around the home. Keep container tightly closed. Keep outer container away from moisture.

DISPOSAL:

1. Triple-or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the empty container in accordance with provincial requirements.

5. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DIRECTIONS FOR USE LABEL

Group	2	Herbicide
-------	---	-----------

Clariant Herbicide

WETTABLE GRANULES

ACTIVE INGREDIENT: Chlorimuron-ethyl..... 25 %

FOR SALE FOR USE ON SOYBEANS IN EASTERN CANADA ONLY

COMMERCIAL

REGISTRATION NO. 33862 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND THIS BOOKLET BEFORE USING

Warning, contains the allergen sulfite

NET CONTENTS: 36 g to 14,400 g

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Canadian Agent:
Sharda Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

PRECAUTIONS:

- KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
- Avoid breathing spray mist.
- Avoid contact with skin, eyes and clothing.
- Keep the outer container or bag away from water.
- Do not contaminate any body of water.

IMPORTANT:

Injury to or loss of desirable trees or vegetation may result from failure to observe the following:

Do not apply, drain or flush equipment on or near desirable trees or other plants, or on areas where their roots may extend, or in locations where the chemical may be washed or moved into contact with their roots. Do not use on lawns, walks, driveways, tennis courts or similar areas. Prevent drift of spray to desirable plants. Do not contaminate any body of water, including irrigation water that may be used on other crops. Carefully observe sprayer clean-up instructions, as spray tank residue may damage crops other than soybeans.

DO NOT APPLY USING AERIAL APPLICATION EQUIPMENT.
APPLY CLARIANT HERBICIDE WITH A RECOMMENDED SURFACTANT.

DO NOT handle pesticides with bare hands. Chemical-resistant gloves significantly reduce hand exposure. Wear coveralls, or a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean –up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours.

Apply only to agricultural crops when the potential for drift to areas of human habitation and human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, applications equipment, and sprayer settings.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

TOXIC to non- target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE.**

TOXIC to freshwater plants and algae. Observe buffer zones specified under **DIRECTION FOR USE.**

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats:

Avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated areas and the edge of the water body.

FIRST AID:

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically

STORAGE:

Store product in original container in a secure, dry area away from food or feed. Not for use or storage in or around the home. Keep container tightly closed. Keep outer container away from moisture.

DISPOSAL:

1. Triple-or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the empty container in accordance with provincial requirements.
5. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

GENERAL INFORMATION:

CLARIANT Herbicide is recommended for selective postemergence control of broadleaf weeds in soybeans. CLARIANT Herbicide can also be applied pre plant or post plant preemergence to soybeans, either conventional or glyphosate tolerant. CLARIANT Herbicide is formulated as a water soluble granule to be mixed in water and applied as a uniform broadcast spray. It is noncorrosive, nonflammable, nonvolatile, and does not freeze.

CLARIANT Herbicide can be applied with a recommended surfactant either as a pre plant or post plant preemergence application to soybeans, either conventional or glyphosate tolerant or early postemergence to the main flush of actively growing weeds. Warm, moist growing conditions promote active weed growth and enhance the activity of CLARIANT Herbicide by allowing maximum foliar uptake and contact activity. Weeds hardened off by environmental stress may not be adequately controlled and regrowth may occur. CLARIANT Herbicide may only be applied using ground equipment. For best results, ensure thorough spray coverage of target weeds.

CLARIANT Herbicide rapidly stops growth of susceptible weeds. However, typical symptoms (discoloration) of dying weeds may not be noticeable for 1 to 3 weeks after application, depending on growing conditions and weed susceptibility. Favourable growing conditions following treatment promote the activity of CLARIANT Herbicide while cold, dry conditions delay the activity.

Degree of control and duration of effect depend on weed sensitivity, weed size, crop competition, growing conditions and spray coverage.

ENVIRONMENTAL CONDITIONS AND BIOLOGICAL ACTIVITY:

The following precautions are recommended for application of CLARIANT Herbicide on soybean.

CLARIANT Herbicide applications made during or immediately following a large and rapid fluctuation in temperature (20°C or greater difference between night time lows and daytime highs) which stresses the crop may increase the potential for crop injury.

Apply CLARIANT Herbicide when temperature is expected to be below 28° C within 12 hours of application.

Apply when the minimum temperature in the 24 hours before and after application is above 5° C. If soybeans have been injured by frost, wait at least 48 hours before applying the herbicide(s).

DIRECTIONS FOR USE:

Do not apply Clariant Herbicide more than once per year.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Field sprayer application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60cm or less above the crop or ground.

DO NOT apply using aerial application equipment.

Buffer zones:

Spot treatments using hand-held equipment DO NOT require a buffer zone.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands) and sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands).

Buffer zones required:

Method of Application	Crop	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:		
		Freshwater Habitat of Depths:		Terrestrial Habitat:
		Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field Sprayer	Soybean	1	1	20

For tank mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank-mix partners.

The buffer zones for this product, with the exception of the freshwater habitat, can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator found on the Drift Mitigation page of the Pesticides section of Canada.ca.

RATES AND TIMING:

For the season long control of dandelion (up to bolting) apply 36 g/ha of CLARIANT HERBICIDE, plus a non-ionic surfactant such as Agral 90, Citowett Plus, or Ag-Surf at 0.2 % v/v, pre plant or post plant pre-emergence to soybeans, either in conventional or glyphosate tolerant.

Optimum timing of CLARIANT Herbicide for annual broadleaf weed control is from pre-plant to the 3 trifoliolate stage of growth. Do not apply CLARIANT after the initiation of flowering. CLARIANT Herbicide can be applied up to 60 days before harvest.

Use 36 grams of CLARIANT Herbicide per hectare. A non-ionic surfactant such as AGRAL* 90, CITOWETT* PLUS, or AG-SURF* must also be used at 0.2% v/v. OPTIONAL: The addition of liquid fertilizer containing 28% nitrogen to the spray mixture at the rate of 2 litres per hectare may improve control of velvetleaf and should be added after the surfactant.

For best results, apply to young actively growing weeds before the soybean canopy closes. Weeds that emerge after treatment may not be controlled.

NOTE: Do not apply to soybeans that have been stressed by severe weather conditions such as frost or hot, humid weather as crop injury may result.

If rain occurs after application, control may be reduced. Two - four hours of dry weather are needed to allow CLARIANT Herbicide to be absorbed by weed foliage.

WEEDS CONTROLLED BY CLARIANT HERBICIDE ALONE:

Weeds	Leaf Stage	Height (tall or across)
Common Ragweed	2-6	10 cm
Redroot Pigweed	2-8	10 cm
Velvetleaf	2-4	10 cm
Yellow Nutsedge	Up to 8	5-15 cm
Dandelion*	pre-bloom	15 cm

*Top Growth Control (4 to 6 weeks)

CLARIANT HERBICIDE TANK MIXES:

When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Always use in accordance with the most restrictive label restrictions and precautions.

Apply CLARIANT HERBICIDE at 36 grams per hectare, tank mixed with glyphosate (present as potassium salt, isopropylamine salt, or di-ammonium salt) and adjuvant (where required).

Companion Herbicide	Application Rate (grams acid equivalent per hectare)	Application Timing	For Use On	Weeds Controlled	Application Leaf Stage or Application Height (cm)
glyphosate (present as potassium salt, isopropylamine)	900 g ae/ha	Pre-plant burndown	Conventional & glyphosate tolerant soybeans	Dandelion (season long control)	Up to bolting
				Annual Sow-thistle	2-5 leaf

salt, or di-ammonium salt)				Common Lamb's Quarters	Up to 6 leaf
				Prickly Lettuce	1-7 leaf
				Yellow Nutsedge (suppression only)	Up to 3 leaf
Glyphosate (present as potassium salt, isopropylamine salt, or di-ammonium salt) plus non ionic surfactant (Agral 90, Citowett Plus or Ag-Surf)	900 g ae/ha	1-3 Trifoliolate	glyphosate tolerant soybeans	Annual Sow-thistle (Season Long Control)	Less than 15 cm tall and across
				Common Lamb's Quarters	Up to 6 leaf
	0.2% v/v			Dandelion (Season Long Control)	Less than 15 cm tall and across
				Prickly Lettuce	1-7 leaf
				Yellow Nutsedge (Season long control)	Up to 8 leaf

In some cases, tank mixing a pest control product with another pest control product or a fertilizer can result in biological effects that could include, but are not limited to: reduced pest efficacy or increased host crop injury. The user should contact Sharda Cropchem Limited at 1-844-810-5720 for information before mixing any pesticide or fertilizer that is not specifically recommended on this label.

If rain occurs after application, control may be reduced. Two - four hours of dry weather are needed to allow CLARIANT Herbicide to be absorbed by weed foliage.

WEEDS CONTROLLED BY CLARIANT Herbicide + ASSURE II Herbicide:

For the control of Annual Grasses, Common Ragweed, Redroot Pigweed and Velvetleaf, apply a tank mixture of CLARIANT Herbicide + ASSURE II Herbicide. Use CLARIANT Herbicide at 36 grams per hectare plus ASSURE II Herbicide at 0.38 to 0.5 litres per hectare. Add CANPLUS* 411 at 1.0% v/v (1 litre per 100 litres of spray solution) or Sure-Mix* at 0.5% v/v (0.5 litre per 100 litres of spray solution).

Use the 0.5 litre per hectare rate of ASSURE II Herbicide when quackgrass and yellow foxtail are present in the field. The tank mix of CLARIANT Herbicide and Assure II Herbicide may result in reduced control of these two grassy weeds.

Consult the ASSURE II Herbicide label for specified rates and optimum leaf stage timing for grassy weeds. If leaf stages of the grass and broadleaf weeds do not coincide, a sequential application of the grass and broadleaf herbicides is required to ensure satisfactory control.

Consult the ASSURE II label for general information and use precautions.

CLARIANT Herbicide + Metribuzin:

Apply CLARIANT Herbicide at 36 grams per hectare, tank mixed with a metribuzin-containing end use product listed below at 550 grams per hectare for residual season long control of Canada fleabane including glyphosate resistant biotypes in soybeans. This tankmix is to be applied pre-plant or post-plant preemergence. To ensure control of emerged Canada fleabane seedlings, tank-mix pre-plant applications with a burndown partner such as 2,4-D Ester or Eragon. Pre-plant applications tank mixed with 2,4-D

Ester must be applied a minimum 7 days before planting soybeans. CLARIANT Herbicide plus metribuzin can be applied with glyphosate if required.

Tank mix partners:

TriCor MX Herbicide

TriCor 75 DF Herbicide

Lexone DF Herbicide

Sencor 75 DF Herbicide

**NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT
FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS:**

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Sharda Cropchem Limited under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Sharda Cropchem Limited has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

SOYBEANS (Eastern Canada):

POSTEMERGENCE: Apply 36 g/ha CLARIANT Herbicide + 0.2% v/v of a non-ionic surfactant + 2 L/ha liquid nitrogen fertilizer at 28% nitrogen for the suppression of wild carrot (*Daucus carota*) and volunteer adzuki beans (*Vigna angularis* Ohwi & Ohashi). Make only one application per year. Apply to soybeans in the 1-3 trifoliolate stage of growth; apply to wild carrot when in the 2-20 leaf stage of growth and apply to volunteer adzuki beans when in the 1-3 trifoliolate stage of growth.

Apply in a spray volume of 140-190 L water/ha.

Do not apply within 60 days of harvest.

Refer to other sections of this label for additional application instructions, soil limitations and/or use precautions.

The addition of liquid fertilizer containing 28% nitrogen to the spray mixture at the rate of 2 L/ha is required for the suppression of volunteer adzuki beans and wild carrots and it may also improve control of velvetleaf.

MIXING INSTRUCTIONS:

1. Fill clean tank about 1/4 full with fresh water.
2. Turn on full agitation.
3. Add the proper amount of CLARIANT Herbicide to the water in the spray tank with the agitator running. Maintain full agitation until product is fully dispersed. Continuous agitation is required to keep the product in suspension.
4. After CLARIANT Herbicide has been well mixed and is in suspension, add the tank mix partner, if applicable.
5. Add a recommended amount of spray adjuvant (if required).
6. Fill the remainder of the spray tank with clean water.

On repeat tank loads, ensure that the amount of spray solution left in the tank from the previous load is less than 10% of the volume about to be mixed.

Agitation is required for uniform mixing and application. The optimum water volume for CLARIANT Herbicide application is 140-190 litres of water per hectare (minimum of 100 litres of water per hectare).

Flat fan nozzles are recommended. Use 50 mesh filter screens or larger. Use spray preparation of CLARIANT Herbicide within 24 hours or product degradation may occur resulting in a loss of weed control. Use vigorous agitation to thoroughly disperse spray mixtures that have been allowed to stand in the tank.

NOTE: CLARIANT Herbicide will degrade in acidic or highly alkaline water. Mix no more than can be used in one day. If spraying is interrupted, thoroughly re-agitate the spray mixture before resuming spraying.

Do not mix or load where there is potential to contaminate wells or aquatic systems.

SPRAYER CLEANUP:

To avoid subsequent injury to crops other than soybeans immediately after spraying and prior to spraying other crops, thoroughly remove all traces of CLARIANT Herbicide from mixing and spray equipment as follows:

1. Drain tank; then flush tank, boom and hoses with clean water for a minimum of ten minutes. Visually inspect tank to assure removal of all visible residues of CLARIANT Herbicide. If necessary, repeat step 1. **DO NOT CLEAN SPRAY EQUIPMENT NEAR WELLS, AQUATIC SYSTEMS, OR OTHER WATER SOURCES, OR NEAR DESIRABLE VEGETATION.**
2. Fill tank with clean water while adding 1 litre household ammonia (containing a minimum 3% ammonia) per 100 litres of water. Flush solution through boom and hoses, and then add more water to completely fill tank. Allow to sit for 15 minutes with agitation. Again flush the hoses, boom and nozzles with the cleaning solution and drain tank.
3. Remove the nozzles and screens and clean separately in a bucket containing cleaning agent and water.
4. Repeat Step 2.
5. Thoroughly rinse the tank with clean water for a minimum of 5 minutes, flushing water through the hoses and boom.

REPLANTING TO OTHER CROPS:

CLARIANT Herbicide is degraded by natural soil processes, and field tests have shown that the following crops may safely be planted at the prescribed interval following soybeans that have been treated with CLARIANT Herbicide. The recropping intervals are dependent on the pH of the soil, as well as the sensitivity of the specific rotational crop.

Replanting Interval (Months)

Soil pH	Winter Wheat	Tomatoes	Field Corn, Soybeans	White Bean, Alfalfa	For Southern Ontario only: Cabbage, Garden Pea, Sweet Corn*
<7.0	3	12	10	10	11
>7.0<7.4	3	12	10	10	Do Not Plant
>7.4<7.8	4	12	10	Do Not Plant	
>7.8<8.0	4	12	Do Not Plant		

* Warning: Sweet corn varieties may vary in their sensitivity to chlorimuron ethyl residues. Soil pH may vary significantly within a single field. It may be affected by soil amendments (i.e. lime, fertilizers, etc.) or soil conditions (i.e. eroded knolls, etc.).

For other crops, a field bioassay is recommended before planting. A successful field bioassay means growing to maturity a test strip of the crop(s) intended for production the following year.

FIELD BIOASSAY:

Select a representative area or areas of the field previously treated with CLARIANT Herbicide to plant your bioassay crop(s). Be sure to consider factors such as size of field, soil texture, drainage and turn-around areas when selecting the site(s) that are most representative of the soil conditions in the field. On large fields, more than one site may be needed in order to obtain reliable results.

Plant the test strips perpendicular to the direction in which the field was sprayed. The strips should be long enough to cross the width of several spray swaths. Large test strip areas are more reliable than small ones.

Use standard tillage and seeding equipment to plant the bioassay. Prepare a seed bed and plant the crops and varieties you want the option of growing the following year. It is important to use the same planting time, conditions, techniques and cultural practices you normally use to plant and grow the bioassay crop(s). Also plant into an adjacent area not treated with CLARIANT Herbicide to use as a comparison.

As the crop(s) emerges and grows, examine these key points in CLARIANT Herbicide treated and non-treated areas:

- crop stand
- plant colour and vigour
- root development
- yield
- rate of growth

Allow the bioassay crop(s) to grow to maturity while making your observations. Do not overspray the test strips with herbicides that may damage the bioassay crop(s). If the bioassay indicates that CLARIANT Herbicide residues are still present, continue cropping only to those crops listed on the label and do not rotate to other crops until bioassay results indicate that susceptible crops are growing normally.

USE PRECAUTIONS:

Do not apply CLARIANT Herbicide during periods of intense rainfall or to soils saturated with water. Do not apply directly to standing or running water. Do not apply in areas where surface water from the treatment site can run off to adjacent cropland, either planted or to be planted, or into bodies of water (such as streams, ponds, rivers, lakes, and irrigation water), wetlands, or wells. Applications should only be made when there is no hazard of spray drift contaminating non-target land areas since very small quantities of the CLARIANT Herbicide spray solution may severely injure susceptible crops and other sensitive terrestrial habitats during both growing and dormant periods.

Do not apply to soybeans that have been stressed by severe weather conditions, frost, low fertility, drought, water saturated soil, disease or insect damage as crop injury may result.

Under extreme weather conditions, such as hot, dry weather, excessive moisture, or frost, weed control may be reduced.

Rainfall within 4 hours after application of CLARIANT Herbicide may reduce weed control.

Because soybean varieties differ in their tolerance to herbicides, limit first use of CLARIANT Herbicide to a small area of each variety prior to adoption as a field practice.

Overspray or drift to important aquatic and terrestrial wildlife habitats should be avoided. Leave a 16 metre buffer zone between the last spray swath and bodies of water such as ponds, lakes, rivers, and streams. Leave a 39 metre buffer zone between the last spray swath and wetlands, vegetated areas at the edges of bodies of water, woodlots and shelterbelts, and other terrestrial wildlife habitats.

CLARIANT Herbicide must not be applied within 60 days of harvest.

Make only one application of CLARIANT Herbicide per season.

Do not graze the treated crop or cut for hay; sufficient data is not available to support such use.

Do not apply CLARIANT Herbicide to soybean grown on soil of pH \geq 8.0 due to risk of rotational crop injury.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, CLARIANT Herbicide is a Group 2 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to CLARIANT Herbicide and other Group 2 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of CLARIANT Herbicide or other Group 2 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Sharda Cropchem Limited at 1-844-810-5720.

2021-5519
2021-10-20

METRIX DF Herbicide

Water Dispersible Granular

GROUP	5	HERBICIDE
--------------	----------	------------------

AGRICULTURAL

NET CONTENTS: 2.0 – 450 Kg

Contains metribuzin

For control of certain grasses and broadleaf weeds

ACTIVE INGREDIENT: Metribuzin 75%

REGISTRATION NO. 33932 **PEST CONTROL PRODUCTS ACT**

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

STORE IN A COOL, DRY PLACE

READ THE LABEL AND PRINTED BOOKLET BEFORE USING

**Sharda Cropchem
Limited**
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road Vile
Parle (West) Mumbai - 400056,
India

Agent Canadien :
**Sharda Cropchem
Limited**
Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number 1-613-996-6666

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DIRECTIONS FOR USE

See the printed booklet provided with this container.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Avoid contact with skin, eyes, or clothing.

Avoid breathing dust or spray mist.

Users should wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco, or using the toilet.

Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.

Wash contaminated clothing with soap and hot water before re-use.

Wash skin thoroughly with soap and warm water after handling.

Do not contaminate any body of water.

Do not contaminate food or feed.

Read and follow label instructions and directives.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Always use in accordance with the most restrictive label restrictions and precautions.

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab. In addition, wear protective eye wear (goggles or face shield) during mixing/loading.

NOTE:

Users should remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of the gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining Personal Protective Equipment (PPE) or use detergent and hot water. Keep and wash PPE separately from other laundry.

FIRST AID

Obtain prompt medical aid or contact a poison control centre IMMEDIATELY if poisoning should occur. Remove victim to safe, uncontaminated area. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

- **IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
- **IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
- **IF SWALLOWED:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
- **IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

TO PHYSICIAN: No specific antidote is available. Treat symptomatically.

SYMPTOMS OF POISONING: The compound does not cause any definite symptoms that would be diagnostic. Poisoning is accompanied by breathing difficulties and sedation.

SPRAYER CLEANUP

Spray equipment must be thoroughly cleaned to remove remaining traces of herbicide that might injure other crops. Drain any remaining spray solution of METRIX DF Herbicide from the spray tank and discard in non-crop areas away from water supplies. Rinse the spray tank and refill with water, adding a heavy-duty detergent at the rate of 250 mL/100 L of water. Recycle this mixture through the equipment for 5 minutes and spray out. Repeat this procedure twice. Fill the spray tank with clean water, recycle for 5 minutes, and spray out. Clean pump and nozzle screens thoroughly. Wash away any spray mixture from the outside of the spray tank, nozzles or spray rig.

DISPOSAL

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

For Bag and Non-Recyclable Container

1. Thoroughly rinse the emptied plastic bag, or triple-rinse the empty container, and add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the plastic bag/container prior to its disposal.
3. Make the empty plastic bag/container unsuitable for further use.
4. Dispose of the plastic bag/container in accordance with provincial requirements.

For Recyclable Container

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

METRIX DF Herbicide

Water Dispersible Granular

GROUP	5	HERBICIDE
-------	---	-----------

AGRICULTURAL

Contains metribuzin

For control of certain grasses and broadleaf weeds -

ACTIVE INGREDIENT: Metribuzin 75%

REGISTRATION NO. 33932 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

STORE IN A COOL, DRY PLACE

READ THE LABEL AND PRINTED BOOKLET BEFORE USING

**Sharda Cropchem
Limited**
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road Vile
Parle (West) Mumbai - 400056,
India

**Agent Canadien :
Sharda Cropchem
Limited**
Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number 1-613-996-6666

INDEX

GENERAL INFORMATION	8
<i>PRECAUTIONS</i>	8
<i>FIRST AID</i>	8
<i>TOXICOLOGICAL INFORMATION</i>	9
<i>ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS</i>	9
<i>SPRAYER CLEANUP</i>	9
<i>DISPOSAL</i>	9
DIRECTIONS FOR USE	10
<i>MIXING AND SPRAYING INSTRUCTIONS</i>	10
<i>RESTRICTED ENTRY INTERVAL</i>	11
<i>SPRAY DRIFT MANAGEMENT</i>	11
<i>BUFFER ZONES</i>	12
<i>RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS</i>	12
EASTERN CANADA USES	13
<i>CROP INFORMATION AND RESTRICTIONS</i>	13
<i>WEEDS CONTROLLED</i>	13
<i>APPLICATION INFORMATION</i>	15
<i>SOYBEANS</i>	16
<i>POTATOES</i>	24
<i>FIELD CORN</i>	28
<i>TRANSPLANTED TOMATOES (grown for processing only)</i>	29
<i>ASPARAGUS (Established)</i>	30
<i>SWEET WHITE LUPINS</i>	30
<i>NEWLY PLANTED FRUIT TREES</i>	31
<i>ESTABLISHED FRUIT TREES</i>	32
<i>NEWLY PLANTED Highbush Blueberries</i>	33
WESTERN CANADA USES	34
<i>CROP INFORMATION AND RESTRICTIONS</i>	34
<i>WEEDS CONTROLLED</i>	34
<i>SOIL TYPES AND RESTRICTIONS</i>	35
<i>APPLICATION INFORMATION</i>	35
<i>FIELD PEAS</i>	36
<i>LENTILS</i>	38

SOYBEANS 38
FABABEANS 39
POTATOES 40
POTATOES - SPRINKLER IRRIGATION 41
ASPARAGUS (Established) 44
SHELTERBELTS 44
NEWLY PLANTED HIGHBUSH BLUEBERRIES..... 33

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

GENERAL INFORMATION

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Avoid contact with skin, eyes, or clothing.

Avoid breathing dust or spray mist.

Users should wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco, or using the toilet.

Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.

Wash contaminated clothing with soap and hot water before re-use.

Wash skin thoroughly with soap and warm water after handling.

Do not contaminate any body of water.

Do not contaminate food or feed.

Read and follow label instructions and directives.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Always use in accordance with the most restrictive label restrictions and precautions.

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab. In addition, wear protective eye wear (goggles or face shield) during mixing/loading.

NOTE:

Users should remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of the gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining Personal Protective Equipment (PPE) or use detergent and hot water. Keep and wash PPE separately from other laundry.

FIRST AID

Obtain prompt medical aid or contact a poison control centre IMMEDIATELY if poisoning should occur. Remove victim to safe, uncontaminated area. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

- **IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
- **IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

- **IF SWALLOWED:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
- **IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

TO PHYSICIAN: No specific antidote is available. Treat symptomatically.

SYMPTOMS OF POISONING: The compound does not cause any definite symptoms that would be diagnostic. Poisoning is accompanied by breathing difficulties and sedation.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Do not use treated vines or crops for food, feed, or forage unless they are specified on this label. Use only according to label direction.

Do not apply when weather conditions favour drift from areas treated. Do not allow sprays to drift on to adjacent desirable plants.

Do not contaminate water when disposing of equipment wash waters.

Do not apply directly to water, or to areas where surface water is present.

The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g., sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.

Following application and during rainfall events that cause runoff, these chemicals may reach surface water bodies including streams and reservoirs.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to, heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g., soils that are compacted, fine textured or low in organic matter such as clay). Avoid application of this product when heavy rain is forecast.

Do not exceed rates recommended on this label. Uneven application such as swath overlapping, variable tractor speed, spraying on turns, etc., may result in crop injury and increase chances of injury to succeeding crops.

After harvest, tillage practices that provide thorough mixing of the soil may be helpful in reducing the chance of injury to succeeding crops.

This product is not to be used in combination with any other product except as specifically recommended on this label.

SPRAYER CLEANUP

Spray equipment must be thoroughly cleaned to remove remaining traces of herbicide that might injure other crops. Drain any remaining spray solution of METRIX DF Herbicide from the spray tank and discard in non-crop areas away from water supplies. Rinse the spray tank and refill with water, adding a heavy-duty detergent at the rate of 250 mL/100 L of water. Recycle this mixture through the equipment for 5 minutes and spray out. Repeat this procedure twice. Fill the spray tank with clean water, recycle for 5 minutes, and spray out. Clean pump and nozzle screens thoroughly. Wash away any spray mixture from the outside of the spray tank, nozzles or spray rig.

DISPOSAL

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

For Bag and Non-Recyclable Container

1. Thoroughly rinse the emptied plastic bag, or triple-rinse the empty container, and add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the plastic bag/container prior to its disposal.
3. Make the empty plastic bag/container unsuitable for further use.

4. Dispose of the plastic bag/container in accordance with provincial requirements.

For Recyclable Container

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

DIRECTIONS FOR USE

MIXING AND SPRAYING INSTRUCTIONS

It is essential that the sprayer be properly calibrated before making application.

Spray Pressure - 150 to 275 kPa; for lentils and peas use 275 kPa only.

Spray Volume - refer to appropriate crop section for water volume.

Use screens no finer than 0.3 mm (50 mesh) in nozzle and in-line strainers (felt filters, or smaller screens will become clogged). A 16 mesh screen is recommended for the filter on the inlet side of the pump.

Nozzle tips should be no finer than 6502, 8002 or TK 2.

Do not use airblast or other high pressure spray equipment to apply METRIX DF Herbicide.

VIGOROUS, CONTINUOUS AGITATION IS ESSENTIAL FOR PROPER MIXING THROUGHOUT FILLING AND SPRAYING OPERATIONS. Return line agitation is not sufficient. Sparge tube, jet or mechanical agitation is required. Agitation should be sufficient to create a rippling or rolling action on the surface. A pump must be of sufficient capacity to provide adequate volume through the by-pass and/or jet agitation system to provide sufficient agitation even while the booms are operating.

The sprayer should be checked frequently during application to be sure it is working properly and delivering a uniform spray pattern.

Avoid over-laps that will increase dosages above those recommended.

DO NOT APPLY BY AIR.

Before mixing METRIX DF Herbicide and its labelled tank-mixtures, examine the spray equipment making sure it is completely clean and free of rust or corrosion. To ensure the equipment is free of any residues from previously used pesticides, flush lines with clean water or recommended detergents. Use an approved method for disposing of rinse water.

Refer to the other product label for pertinent recommendations regarding mixing procedures. The proper mixing sequence for METRIX DF Herbicide and recommended tank-mixtures is as follows:

1. Fill the spray tank or nurse tank 1/4 full with water.
2. Start recirculation and agitation system and continue throughout mixing and application.
3. Add recommended amount of METRIX DF Herbicide.
4. If tank-mixing with wettable powders or other dry flowable products refer to these product labels for specific mixing instructions.
5. Fill the spray tank with water to the desired level.
6. If tank-mixing with emulsifiable concentrates or soluble products, add these products near end of filling the spray tank.
7. Continue agitation during transport and application until the spray tank is empty.

METRIX DF Herbicide and all registered mixtures should be kept agitated once mixed and then sprayed out immediately. Do not allow mixtures to stand for prolonged periods of time. Water quality, pH, temperature and/or other components of the mixture may affect how long the mixture can stand before application.

NOTE: If spraying and agitation is stopped before the spray tank is empty, the suspended material will settle to the bottom of the tank. When spraying must be interrupted, it is recommended to maintain agitation until spraying resumes. If agitation must be stopped before the spray tank is empty, follow these steps to resume spraying:

1. Remove main filter.
2. Mechanically mix spray solution (i.e., paddle) prior to restarting pump. Ensure that loose sediment is moved out to the sump area.
3. Start agitation on full.
4. Paddle corners of the tank.
5. Reinstall main filter.

At the end of each spray day, rinse out the tank and sprayer lines with water.

RESTRICTED ENTRY INTERVAL

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours. Exception: If the product is soil-injected or soil-incorporated, workers may enter the treated area if there will be no contact with anything that has been treated.

It is recommended that this product not be applied in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only handlers wearing personal protective equipment may be in the area during application.

SPRAY DRIFT MANAGEMENT

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm or when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification.

BUFFER ZONES

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, woodlots, hedgerows, pastures, rangelands, and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, and wetlands), and estuarine/marine habitats.

Crop	Method of Application	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:						Terrestrial Habitat
		Freshwater Habitats of Depths			Estuarine/Marine Habitats of Depths			
		Less than 1 m	1–3 m	Greater than 3 m	Less than 1 m	1–3 m	Greater than 3 m	
All crops except tomatoes	Field sprayer	5	2	1	5	2	1	10
	Field sprayer with shrouds	2	1	0	2	1	0	3
	Field sprayer with cones	4	1	1	4	1	1	5
Tomatoes	Field sprayer	10	3	1	5	2	1	15
	Field sprayer with shrouds	3	1	0	2	1	0	5
	Field sprayer with cones	5	2	1	4	1	1	10

When a tank mixture is used, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.”

The buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, METRIX DF Herbicide is a Group 5 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to METRIX DF Herbicide and other Group 5 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

Where possible, rotate the use of METRIX DF Herbicide or other Group 5 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field. Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner. Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control

methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.

Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only on weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.

Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.

For further information or to report suspected resistance, contact Sharda Cropchem Limited at **1-844-810-5720** OR **1-416-840-5639**.

EASTERN CANADA USES

CROP INFORMATION AND RESTRICTIONS

METRIX DF Herbicide provides selective weed control in:

CANADA EAST

- Soybeans
 - Potatoes
 - Field Corn
 - Transplanted Tomatoes (grown for processing only)
 - Asparagus (Established)
 - Sweet White Lupins
 - Fruit trees (newly planted, established)
 - Highbush Blueberries (newly planted)
-
-

METRIX DF Herbicide may injure rotational crops:

Rotation crops such as onions, celery, peppers, cole crops, lettuce and spinach, sugar beets, table beets and turnips, pumpkin and squash, cucumbers and melons, tobacco, and non-triazine tolerant canola (rapeseed) are sensitive to METRIX DF Herbicide and may be injured if planted in soil treated with METRIX DF Herbicide during the year of application or the following crop year.

Fall seeded or cover crops such as wheat, oats, and rye may be injured when seeded within the same season as the application of METRIX DF Herbicide.

WEEDS CONTROLLED

NOTE: METRIX DF Herbicide DOES NOT CONTROL TRIAZINE RESISTANT WEED BIOTYPES

GRASS WEEDS

Barnyard grass	Green foxtail
Cheat grass	Johnson grass (seedling)
Crab grass	Witch grass
Fall panicum	Yellow foxtail
Giant foxtail	

BROADLEAF WEEDS

Carpetweed

Cocklebur

Common chickweed

Prickly mallow

Prostrate pigweed

Redroot pigweed

Common ragweed	Russian thistle
Dandelion (seedling)	Shepherd's purse
Green smartweed	Velvetleaf
Jimsonweed	Wild mustard
Lady's-thumb	Wild potato vine
Lamb's-quarter	Yellow woodsorrel

WEEDS CONTROLLED (CANADA EAST) in Field Corn with METRIX DF Herbicide in tank-mixture with the herbicides Dual Magnum or Dual II Magnum plus Atrazine or Primextra II Magnum

GRASS WEEDS

Barnyard grass	Hairy crabgrass
Fall panicum	Old witchgrass
Giant foxtail	Smooth crabgrass
Green foxtail	Yellow foxtail

BROADLEAF WEEDS

American nightshade	Ragweed
Lady's-thumb	Redroot pigweed
Lamb's-quarter	Smartweed
Mustard	Velvetleaf
Purslane	Wild buckwheat

SOIL TYPES AND RESTRICTIONS

The recommended use rates of METRIX DF Herbicide are dependent upon soil texture and organic matter content of the soil being treated. Rate tables in this label refer to the following three soil texture groups: coarse, medium and fine. If you are not sure how to classify your soil, contact your Sharda CropChem representative, Soils & Crops Advisor, or other knowledgeable person. The following chart includes a complete listing of soil textures included in each of the soil texture groupings:

COARSE	MEDIUM	FINE
Loamy sand Sandy loam	Loam Silt loam Silt Sandy clay loam Sandy clay	Silty clay loam Silty clay Clay loam Clay

On variable soils with coarse sandy areas, some crop injury may occur on the sandy areas if the rate used is for the finer soil type.

Sandy loam and silty clay loam soils are transitional soils and may be classified as medium textured soils in some regions.

Do not use this product on MUCK soils. If METRIX DF Herbicide is applied to MUCK soils, subsequent crops may be injured.

Do not use on coarse soils with less than 2% organic matter.

APPLICATION INFORMATION

PREPLANT SURFACE OR BURN-DOWN:

In conservation tillage, minimum-tillage, ridge-tillage, strip-tillage, or no-tillage crop production systems.

METRIX DF Herbicide alone or in combination with recommended tank-mixes may be applied as a broadcast spray up to 30 days before planting.

If possible, do not move treated soil out of the row or move untreated soil to the soil surface during planting, as weed control may be reduced.

Rainfall and/or overhead sprinkler irrigation is necessary to move METRIX DF Herbicide into the upper soil surface where weed seeds germinate.

PREPLANT INCORPORATION:

Refer to the tank-mix partner label for proper incorporation instructions.

Avoid deep incorporation since reduced weed control and/or crop injury may result.

Incorporate with implements which provide uniform, shallow incorporation (example: finishing disk, harrow, rolling cultivator, etc.).

a single incorporation is satisfactory, however a second incorporation will generally improve herbicide soil blending and improves weed control (particularly on coarse soils).

PREEMERGENCE APPLICATION:

METRIX DF Herbicide alone, or in the recommended tank-mixes, may be applied to the soil surface as a broadcast spray after planting of the crop, but prior to weed or crop emergence.

Preemergence application may be made in all tillage systems (conventional, conservation, minimum, ridge, etc.).

Rainfall and/or overhead sprinkler irrigation is necessary to move METRIX DF Herbicide into the upper soil surface where weed seeds germinate.

If adequate moisture is not received within 7 to 10 days after application and weeds begin to emerge from the soil, a light rotary hoeing or shallow incorporation (no deeper than 1.25 cm deep) will improve performance, minimize crop damage, activate chemical and prevent soil crusting.

Dry weather conditions as well as excessive rainfall or irrigation following application may reduce weed control.

Do not apply heavy irrigation immediately after application.

BAND APPLICATION:

If a band application is desired, the chemical may be applied as described above by using proportionally less METRIX DF Herbicide per hectare:

$$\frac{\text{Band width in centimetres}}{\text{Row width in centimetres}} \times \text{Broadcast rate/ha} = \text{Band rate/ha}$$

Weeds between treated bands should be removed by cultivating, as needed, using protective fenders to keep freshly turned soil off treated bands.

SOYBEANS - EASTERN CANADA

Apply specified dosage as preemergence broadcast spray in 150 to 300 L of water per hectare and as preplant incorporated in at least 100 L of water per hectare.

Applications of METRIX DF Herbicide made at rates above those recommended may result in burning, yellowing or stunting of the crop. If heavy rains occur soon after application, plant injury may result, especially in poorly drained areas where water may stand for several days. Soybean seeds must be planted at least 4 cm below the soil surface.

VARIETIES: Do not use METRIX DF Herbicide on AC Brant, Apache, Baron, Eramosa, Maple Amber, Maple Ridge, IA 1003 or S-240. Consult your Sharda CropChem representative, chemical dealer, or your seed supplier for information on the tolerance of soybean varieties, prior to METRIX DF Herbicide use.

DO NOT USE METRIX DF Herbicide ON SANDY SOILS OR ON COARSE SOILS WITH LESS THAN 2% ORGANIC MATTER.

Do not apply more than once per season regardless of method of application.

METRIX DF Alone: Preemergence Application¹

SOIL TYPES	Rates per hectare and organic matter		
	Less than 2%	2 to 4%	Over 4%
COARSE	DO NOT USE	550 g	750 g
MEDIUM	750 g	925 g	1.1 kg
FINE	1.1 kg	1.25 kg	1.5 kg

REMARKS FOR NO or MINIMUM TILLAGE: DO NOT USE METRIX DF Herbicide on coarse soils. Under adverse conditions (drought), the following additives may be applied with the recommended treatments: crop oil concentrate (Assist) at 1% v/v or non-ionic surfactant at 0.1% v/v.

METRIX DF IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Tank-Mixes: Preplant Incorporated

Weeds controlled	Products	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF ¹ plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	550 g	750 g	750 g
		1.2 L	1.7 L	2.4 L
Above plus yellow nutsedge	METRIX DF ¹ plus Dual Magnum or Dual II Magnum	550 g	750 g	750 g
		1.15 - 1.75 L 1.15 - 1.75 L	1.15 - 1.75 L 1.15 - 1.75 L	1.15 - 1.75 L 1.15 - 1.75 L

	METRIX DF plus Frontier Max ²	550 g 860 - 963 mL	750 g 860-963 mL	750 g 860-963 mL
Annual grasses and non-triazine resistant annual broadleaf weeds	METRIX DF plus Axiom DF ³	0.5 kg 0.84 kg	0.65 kg 1.12 kg	0.83 kg 1.26 kg

1. On heavy Brookston Clay soils, the METRIX DF Herbicide rate should be increased to a maximum rate of 1.1 kg/ha for season long control.
2. The lower rate of Frontier Max Herbicide provides suppression only for yellow nutsedge.
3. Tank-mixtures with Axiom DF can be applied up to 7 days before planting.

**METRIX DF Herbicide Preemergence
Following Preplant Incorporated Applications of Other Herbicides**

Weeds controlled	Products	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
Annual grasses and broadleaf weeds	Treflan Liquid E.C. (480 g/L) followed by METRIX DF ¹	1.2 L	1.7 L	2.4 L
		550 - 750 g	750 - 1100 g	1.1 - 1.5 kg
Above plus yellow nutsedge	Dual Magnum or Dual II Magnum followed by METRIX DF ¹	1.15 - 1.75 L	1.15 - 1.75 L	1.15 - 1.75 L
		1.15 - 1.75 L	1.15 - 1.75 L	1.15 - 1.75 L
		550 - 750 g	750 - 1100 g	1.1 - 1.5 kg

1. The rate of METRIX DF Herbicide depends on soil organic matter levels. See rates for METRIX DF Herbicide alone. When broadleaf weed populations are low, rates of METRIX DF Herbicide may be reduced by 25%.

**METRIX DF Herbicide Alone or in Tank-Mixes (No or Minimum Tillage Systems):
Preplant Surface (up to 30 days before planting) or Burndown Application**

Weeds controlled	Products ¹	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
Annual weeds less than 4 cm in height and residual control of annual weeds ³	METRIX DF ²	Do not use	0.75 - 1.1 kg	1.1 - 1.5 kg
Above including grasses				
	METRIX DF plus Pursuit (240 g a.e./L)	Do not use	0.53 - 1.0 kg 312 - 420 mL	0.64 - 1.3 kg 312 - 420 mL
For improved burndown of	One of the above treatments			

above including control of annual weeds taller than 4 cm and emerged perennial weeds	plus Roundup Transorb Liquid ⁴ or Glyphos AU Soluble Concentrate ⁴	Do not use	1.25 L 1.25 L	1.25 L 1.25 L
Annual grasses and non-triazine resistant annual broadleaf weeds ⁵	METRIX DF plus Axiom DF ⁶	Do not use	0.65 kg 1.12 kg	0.83 kg 1.26 kg
For burndown of above including control of weeds taller than 4 cm and perennial weeds	One of the above 2 treatments plus Roundup Transorb Liquid ⁴	Do not use	2.5 L	2.5 L

(Cont'd.)

**METRIX DF Herbicide Alone or in Tank-Mixes (No or Minimum Tillage Systems):
Preplant Surface (up to 30 days before planting) or Burndown Application (cont'd.)**

Weeds controlled	Products ¹	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
Emerged annual and perennial weeds and residual control of annual weeds including spreading atriplex, up to the 10 leaf stage	METRIX DF ⁸ plus Roundup Transorb Liquid ⁴ or Glyphos AU Soluble Concentrate ⁴ or Nufarm Credit Liquid ⁴	Do not use	0.75 – 1.1 kg 2.35-2.5 L	1.1-1.5 kg 2.35-2.5 L
	or Roundup WeatherMax with Transorb 2 Technology Liquid Herbicide ⁴		2.35-2.5 L 2.35-2.5 L	2.35-2.5 L 2.35-2.5 L
Annual weeds less than 4 cm in height and residual control of annual weeds ⁷	METRIX DF plus Dual Magnum or Dual II Magnum	0.67 - 0.75 kg 1.15-1.75 L 1.15-1.75 L	0.75 - 1.1 kg 1.15-1.75 L 1.15-1.75 L	1.1 - 1.5 kg 1.15-1.75 L 1.15-1.75 L
Annual grasses and broadleaf weeds, including emerged annual or perennial weeds	Above treatment plus Roundup Transorb Liquid ⁴ or Glyphos AU Soluble Concentrate ⁴	2.35-2.5 L 2.35-2.5 L		
	or Nufarm Credit Liquid ⁴	2.35-2.5 L		

- Under adverse conditions (drought), and for improved burndown of small emerged annual weeds, the following additives may be applied with the recommended treatments:
 - crop oil concentrate (Assist) at 1% v/v
 - non-ionic surfactant at 0.1% v/v
 - crop oil, 28-0-0, or 10-34-0 at 5% v/v (only for tank mixtures with the herbicides Dual Magnum or Dual II Magnum +/- *glyphosate* Herbicide)
- For improved burndown of small weeds less than 4 cm in height, Gramoxone Liquid Herbicide with Wetting Agent can be added at a rate of 2.5 L/ha.
- Use the higher rate for the control of grass weeds or when broadleaf weeds are dense.
- Some perennial weeds, such as quackgrass, may not be controlled with these rates of Roundup Transorb Liquid, Roundup WeatherMax with Transorb 2 Technology Liquid, Glyphos AU Soluble Concentrate, or NuFarm Credit Liquid. Consult these product labels regarding perennial weeds controlled.
- If weeds are present at the time of application, apply this tank mixture with Roundup Transorb Liquid and Roundup WeatherMax with Transorb 2 Technology Liquid herbicides.
- Tank-mixtures with Axiom DF can be applied up to 7 days before planting.
- Use the higher rates when weeds are dense and/or soils with high organic matter (over 4%) and at the heavy end of the soil texture class.
- Consult Table entitled “METRIX DF alone: Pre-emergence Application” for specific rates based on soil types and organic matter.

METRIX DF Tank Mixes:

Preemergence Applications for all tillage systems unless specified otherwise

Weeds controlled	Products	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
Annual grasses and broadleaf weeds	Conventional Tillage METRIX DF ^{2,3,5} plus Dual Magnum ⁶ or Dual II Magnum ⁶	550 – 750 g 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L	750 - 1100 g 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L	1.1 - 1.5 kg 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L
	No or Min. Tillage METRIX DF ^{1, 2,3,5} plus Dual Magnum ⁶ or Dual II Magnum ⁶	550 g 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L	750 - 1100 g 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L	1.1 - 1.5 kg 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L
	METRIX DF plus Axiom DF ⁴	500 g 840 g	650 g 1120 g	830 g 1260 g
	METRIX DF plus Frontier Max	550 g 756-860 mL	670 g 756-963 mL	750 g 756-963 mL
Above weeds plus partial control of eastern black nightshade and Proso millet	Conventional Tillage METRIX DF ² plus Pursuit (240 g a.e./L)	550 – 750 g 312 – 420 mL	750 - 1100 g 312 – 420 mL	1.1 - 1.5 kg 312 – 420 mL
	No or Min. Tillage METRIX DF ^{1,5} plus Pursuit (240 g a.e./L)	Do not use	0.53 –1.0 kg 312 – 420 mL	0.64 – 1.33 kg 312 – 420 mL

**METRIX DF Tank Mixes:
Preemergence Applications for all tillage systems unless specified otherwise (cont'd.)**

Weeds controlled	Products	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE

(continued on next page)

METRIX DF Tank Mixes:

Preemergence Applications for all tillage systems unless specified otherwise (continued)

Weeds controlled	Products	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
For improved burndown of above including control of weeds taller than 4 cm and emerged perennials.	One of the above treatments in No or Min. Tillage plus Roundup Transorb Liquid ^{7,8} or Glyphos AU Soluble Concentrate ^{7,8}	Do not use	1.25 L 1.25 L	1.25 L 1.25 L
Annual grasses and broadleaf weeds including nightshade, emerged annual or perennial weeds	No or Min. Tillage METRIX DF ^{1, 2,3,5} plus Dual Magnum or Dual II Magnum plus	550 g 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L	750 - 1100 g 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L	1.1 - 1.5 kg 1.15 – 1.75 L 1.15 – 1.75 L
	Roundup Transorb Liquid ⁸ or Glyphos AU Soluble Concentrate ⁸ or Nufarm Credit Liquid ⁸		2.35-2.5 L 2.35-2.5 L 2.35-2.5 L	
For improved burndown of annual grasses and broadleaf weed less than 4 cm in height	No or Min. Tillage METRIX DF ^{1,2} DF ^{1,2} plus Gramoxone Liquid Herbicide with Wetting Agent ⁹	Do not use	750 - 1100 g 2.5 L	1.1 - 1.5 kg 2.5 L

- In NO or MINIMUM TILLAGE, under adverse conditions (drought), and for improved burndown of small emerged annual weeds, the following additives may be applied with the recommended treatments:
 - crop oil concentrate (Assist) at 1% v/v
 - non-ionic surfactant at 0.1% v/v
 - crop oil, 28-0-0, or 10-34-0 at 5% v/v (only for tank mixtures with the herbicides Dual Magnum or Dual II Magnum +/- *glyphosate* Herbicide)
- The rate of METRIX DF Herbicide depends on soil organic matter levels. See rates for METRIX DF Herbicide alone.
- When broadleaf weed populations are low, rates of METRIX DF Herbicide may be reduced by 25%.
- In NO or MINIMUM TILLAGE, DO NOT USE this tank-mixture on coarse soils.
- Use the higher rate when weeds are dense and/or soils with high organic matter (over 4%) and at the heavy end of the soil texture class.
- Including nightshade: Eastern black nightshade and American nightshade are controlled with tank-mixture including Dual Magnum or Dual II Magnum only.

7. Except tank-mixtures that include Axiom DF Herbicide or Frontier Max Herbicide.
8. Some perennial weeds, such as quackgrass, may not be controlled with these rates of Roundup Transorb Liquid, Glyphos AU Soluble Concentrate, or NuFarm Credit Liquid. Consult these product labels regarding perennial weeds controlled..
9. Apply this tank-mixture after planting, but no later than 3 days prior to crop emergence.

POTATOES EASTERN CANADA, COASTAL BRITISH COLUMBIA, AND UNDER IRRIGATED CONDITIONS IN WESTERN CANADA

Apply specified dosage in 100 to 300 L of water per hectare, depending on equipment and local practices.
Do not use on the varieties Belleisle or Tobique.

Consult your chemical dealer or your seed supplier for information on the tolerance of newly released potato varieties, prior to METRIX DF Herbicide use.

Do not harvest within 60 days of application.

If a hilling is done before emergence, allow time for the soil to settle or crust before application. This will help reduce loose treated soil from moving off the hill to the bottom of the trench and leaving untreated areas on the side of the hills. For best results it is also recommended that hilling following application be delayed as long as possible before foliage fills in the rows. Supplemental row cultivation on potatoes may also be helpful to improve weed control.

The higher rates are recommended for longer season potatoes or where longer control is required and where weed infestations are heavy.

METRIX DF Herbicide IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions, and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Herbicide Alone or in Tank-Mixes: Preemergence Applications¹

Weeds controlled	Products	Rates per hectare
Annual grasses and broadleaf weeds. Suppression of quackgrass and yellow nutsedge at high rate	METRIX DF	550-1500 g
Above including grasses	METRIX DF plus Dual Magnum ² or Dual II Magnum ²	750 - 1500 g 1.25 – 1.75 L 1.25 – 1.75 L
Above including weeds more than 4 cm tall and quackgrass	METRIX DF plus Gramoxone Liquid Herbicide with Wetting Agent	750 - 1100 g 2.75 L

1. Apply immediately after planting or after hilling. Avoid soil incorporation. If a hilling is done before emergence, allow time for the soil to settle or crust before application. This will help reduce loose treated soil from moving off the hill to the bottom of the trench and leaving untreated areas on the sides of the hills. For best results it is also recommended that hilling following application be delayed as long as possible before foliage fills the rows.
2. Do not use tank-mixes with Dual Magnum or Dual II Magnum on the variety Superior or on sandy or coarse textured soils low in organic matter. Do not apply tank-mixes with Dual Magnum or Dual II Magnum at ground crack or if potatoes have emerged. Do not use tank-mixes with Dual Magnum or Dual II Magnum on muck, peat or high organic matter soils.

**METRIX DF Herbicide in Tank-Mix with STZ Herbicide:
Preemergence Applications**

EASTERN CANADA AND COASTAL BRITISH COLUMBIA ONLY		
Weeds controlled	Products	Rates per hectare

<p>Annual grasses and broadleaf weeds listed on the METRIX 75DF Herbicide label, including certain triazine resistant weeds such as redroot pigweed and lamb's-quarters.¹</p> <p>Plus, when STZ Herbicide is applied at 219 mL/ha:</p> <p>Control of Kochia,</p>	<p>METRIX DF plus STZ Herbicide</p>	<p>600 - 800 g 157 – 219 mL</p>
---	---	-------------------------------------

¹ This tank-mix will also provide control of ALS and glyphosate resistant weeds.

- Do not apply to emerged potato shoots, injury will occur. A minimum of one inch of soil must cover emerging potato shoots at time of application. After a hilling event, allow the soil to settle or crust before application. Avoid soil incorporation after application.
- Do not use on soils with a pH of 7.8 or greater.

METRIX DF Herbicide Preemergence Following Preplant Incorporated Application of Other Herbicides or METRIX DF Herbicide Tank-Mixes Preplant Incorporated

Weeds controlled	Products	Rates per hectare
Annual grasses and broadleaf weeds (less than 4 cm in height) including yellow nutsedge	METRIX DF plus Dual Magnum ¹ or Dual II Magnum ¹	750 - 1500 g 1.25 - 1.75 L 1.25 - 1.75 L
Heavy infestation of barnyard grass, annual grasses, and broadleaf weeds (less than 4 cm in height)	METRIX DF plus Eptam Liquid EC	750 - 1100 g 4.25 - 5.5 L

1. Do not use tank-mixes with Dual Magnum or Dual II Magnum on the variety Superior or on sandy or coarse textured soils low in organic matter. Do not apply tank-mixes with Dual Magnum or Dual II Magnum at ground crack or if potatoes have emerged. Do not use tank-mixes with Dual Magnum or Dual II Magnum on muck, peat or high organic matter soils.

FIELD CORN - EASTERN CANADA

METRIX DF Herbicide can be used as a 3 way tank-mix with Dual Magnum or Dual II Magnum and atrazine or as a 2 way tank-mix with Primextra II Magnum Herbicide. Apply specified dosage as preemergence broadcast spray in 150 to 300 L of water per hectare. Do not use on Sweet Corn or Seed Corn. These tank-mix herbicide treatments control certain grass and broadleaf weeds, especially velvetleaf. Corn seeds must be planted at least 4 cm below the soil surface. Do not apply after corn has emerged. Some corn varieties are sensitive to METRIX DF Herbicide. Use METRIX DF Herbicide on the following varieties only:

Pioneer	Hyland	Asgrow	Cargill	Renk	Funk's
3737 3803	LG2350	RX578	4587	R148	G4309
3925 3902	LG2461		5157		G4299
3906 3790	HL2803				
3744 3772	HL2570				
3732 3475					
COOP	NK	DeKalb	Ferguson	Golden Harvest	Garst
6356	PX9214	DK-485	8758	H-2410	8882
	N4350	DK-535	8868		8808
Agri	Pickseed	First Line	Cardinal		
501	5577	1783	MX285		

METRIX DF Herbicide IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions, and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Herbicide Tank-Mixes: Preemergence Application

Weeds controlled	Products	Rates per hectare ²
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF ¹ plus Dual Magnum or Dual II Magnum plus atrazine 500 g/L	400 - 675 g 1.15 L 1.15 L 2.2 L
	METRIX DF ¹ plus Primextra II Magnum	400 - 675 g 2.6 L

1. The METRIX DF Herbicide 675 g/ha rate should be used if a heavy weed infestation is expected.
2. Do not apply to sandy soils or light soils. Apply only to medium or fine soils.

TRANSPLANTED TOMATOES (GROWN FOR PROCESSING ONLY) EASTERN CANADA

Apply specified dosage in 150 to 300 L of water per hectare, depending on equipment and local practices.
Do not apply to direct seeded tomatoes.

Do not apply more than a total of 1.0 kg/ha of METRIX DF Herbicide to COARSE SOILS, 1.5 kg/ha to MEDIUM SOILS, or 1.8 kg/ha to FINE SOILS per crop season.

Do not apply the above mentioned total amounts of METRIX DF Herbicide for each soil type within a timespan of less than 35 days.

Allow at least 14 days between applications.

Avoid application when tomatoes are under stress.

Varieties differ in tolerance to METRIX DF Herbicide. Newly introduced varieties with unknown tolerance to METRIX DF Herbicide should only be treated in a small test area to determine tolerance.

METRIX DF IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions, and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Herbicide Tank-Mixes: Preplant Incorporated

Weeds controlled	Products	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
Annual grasses, broadleaf weeds including nightshade and yellow nutsedge	METRIX DF	330 g	670 g	670 g
	plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L) plus Dual Magnum	1.1 L	2.1 L	2.1 L
	or Dual Magnum	1.0 L	1.25 L	1.25 L
		1.0 L	1.25 L	1.25 L

CAUTION: THIS TANK-MIX MAY DAMAGE TRANSPLANTS AND REDUCE CROP YIELD IF TRANSPLANTS HAVE BEEN WEAKENED BY ANY CAUSE. TO PREVENT DAMAGE PLANT ONLY HEALTHY TRANSPLANTS; DO NOT PLANT WHEN WET, COOL OR UNFAVORABLE CONDITIONS PREVAIL. FOLLOW ALL APPLICATION AND INCORPORATION DIRECTIONS EXACTLY. Do not use this mixture more than once per year. Apply spray solution followed by a shallow incorporation (5-7.5 cm). Then transplant tomatoes 5-10 cm deep. Do not harvest within 60 days of application.

ASPARAGUS (Established) - EASTERN AND WESTERN CANADA

METRIX DF Herbicide is recommended for use in ground spray equipment as a preemergence surface application to established asparagus in early spring before spears or ferns emerge and/or following last cutting. Apply specified dosage in 100 to 300 L of water per hectare, depending on equipment and local practices. Do not use on newly seeded asparagus or on young plants during the first growing season after setting crowns. Do not apply to established crops after emergence of spears.

METRIX DF Herbicide Alone: Preemergence Application

Crop	Rate per hectare	Remarks
Asparagus (established)	1.5 kg	If the field is to be disked, apply METRIX DF Herbicide after disking but before the crop emerges. Do not apply within 14 days of harvest.

SWEET WHITE LUPINS - MARITIME PROVINCES ONLY

DO NOT APPLY TO LUPINS INTENDED FOR HUMAN CONSUMPTION.

Apply specified dosage in 150 to 300 L of water per hectare, depending on equipment and local practices.

Seed must be planted at least 4 cm below the soil surface.

Do not apply on COARSE soils with less than 2% organic matter.

Apply during planting or as a separate operation, before crop emerges.

Do not apply more than once per season.

Applications of METRIX DF Herbicide made at rates above those recommended may result in burning, yellowing or stunting of the crop.

If heavy rains occur soon after application, plant injury and stand reduction may result, especially in poorly drained areas where water may stand for several days.

Do not use treated vines for feed or forage

METRIX DF IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions, and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Herbicide Alone or in Tank-Mixes: Preemergence Application

Weeds controlled	Products	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
Annual weeds	METRIX DF	560 g	675 g	675 g
Annual grasses and broadleaf weeds including nightshade ¹	METRIX DF plus Dual Magnum ¹ or Dual II Magnum ¹	675 g 1.1 – 1.75 L 1.1 – 1.75 L	675 g 1.1 – 1.75 L 1.1 – 1.75 L	675 g 1.1 – 1.75 L 1.1 – 1.75 L

1 For optimum nightshade control and for heavier weed problems, use higher rate of the herbicides Dual Magnum or Dual II Magnum.

**NEWLY PLANTED FRUIT TREES
EASTERN CANADA AND BRITISH COLUMBIA**

Use on apple, apricot, cherry, peach, pear and plum trees in the year of planting.

Apply specified dosage as a preplant incorporated application in 150 - 300 L of water per hectare before transplanting fruit trees.

Do not apply more than once per cropseason.

METRIX DF IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Alone or in Tank-mixes: Preplant Incorporated

Weeds controlled	Products	Rates per hectare and soil types		
		COARSE	MEDIUM	FINE
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF ¹	500 g	750 g	1 kg
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	550 g 1.2 L	750 g 1.7 L	750 g 2.4 L

1. Do not use on pear or plum trees.

**ESTABLISHED FRUIT TREES
EASTERN CANADA AND BRITISH COLUMBIA**

Use on established (bearing) apple, apricot, peach, pear, plum and sweet and sour cherry trees.

Apply specified dosage as a preemergence band application under the trees in at least 150 L to 300 L of water per hectare.

Do not apply more than once per crop season.

METRIX DF IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Alone or in Tank-Mixes: Preemergence Application

Weeds controlled	Product	Rate per hectare
Annual broadleaf weeds	METRIX DF	1.0 kg
Annual grasses and broadleaf weeds including yellow nutsedge, American nightshade and eastern black nightshade	METRIX DF plus Dual Magnum or Dual II Magnum	1.0 kg 1.75 L 1.75 L
Annual grasses and broadleaf weeds including bluegrass, perennial rye grass, wild barley, annual sow thistle, henbit, prickly lettuce and purslane	METRIX DF plus Sinbar ^{1,2,3}	1.0 kg 0.63 kg

1. Do not use on soil coarser than sandy loam with less than 3% organic matter.
2. Do not use on apricot and plum trees.
3. Treatment usually provides partial control of quackgrass, horsenettle and yellow nutsedge.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS (BELOW): The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Sharda Cropchem Limited under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Sharda Cropchem Limited has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

NEWLY PLANTED Highbush Blueberries Eastern and Western Canada

METRIX DF Herbicide Alone: Preemergence to Weeds

Weeds controlled	Products	Rate per hectare	Preharvest Interval (PHI)
Annual broadleaf weeds	METRIX DF	1 Kg	2 years

APPLICATION INSTRUCTIONS and USE LIMITATIONS

- Apply specified dosage as a banded spray to the soil surface directed to the base of blueberry bushes in a spray volume of 150 – 300 L water/ha.
- Apply preemergence to the weeds.
- Do not apply more than once per season.
- Do not use on soils with less than 2% organic matter.
- Rainfall and/or overhead sprinkler irrigation is necessary to move METRIX DF Herbicide into the upper soil surface where weed seeds germinate.
- **DO NOT** apply if heavy rainfall (more than 1") is expected shortly after application.
- **DO NOT** apply excessive irrigation (more than 1") after application.
- If adequate moisture is not received within 7 to 10 days after application and weeds begin to emerge from the soil, a light rotary hoeing or shallow incorporation (no deeper than 1.25 cm deep) will improve performance, minimize crop damage, activate chemical and prevent soil crusting.
- Dry weather conditions as well as excessive rainfall or irrigation following application may reduce weed control.
- Weeds between treated bands should be removed by cultivating, as needed, using protective fenders to keep freshly turned soil off treated bands.

WESTERN CANADA USES

CROP INFORMATION AND RESTRICTIONS

CANADA WEST

METRIX DF Herbicide provides selective weed control in:

- Field Peas
- Lentils
- Soybeans
- Fababeans
- Potatoes
- Potatoes - Sprinkler Irrigation
- Asparagus (Established)
- Shelterbelts
- Highbush Blueberries (newly planted)

METRIX DF Herbicide may injure the following rotational crops:

Rotation crops such as onions, celery, peppers, cole crops, lettuce and spinach, sugar beets, table beets and turnips, pumpkin and squash, cucumbers and melons, tobacco, and non-triazine tolerant canola (rapeseed) are sensitive to METRIX DF Herbicide and may be injured if planted in soil treated with METRIX DF Herbicide during the year of application or the following crop year.

Fall seeded or cover crops such as wheat, oats, and rye may be injured when seeded within the same season as the application of METRIX DF Herbicide.

WEEDS CONTROLLED

NOTE: METRIX DF Herbicide DOES NOT CONTROL TRIAZINE RESISTANT WEED BIOTYPES AND TREFLAN LIQUID E.C. HERBICIDE, AND RIVAL EC LIQUID HERBICIDE DO NOT CONTROL TRIFLURALIN RESISTANT WEED BIOTYPES.

Field Peas, Soybeans, Lentils and Fababeans (Preplant Incorporated with Treflan Liquid E.C. Herbicide)

Annual blue grass, Barnyard grass, Brome grass, Cheat grass, Goose grass, Green foxtail, Persian dandelion, Stink grass, Wild oats, Yellow foxtail, Carpetweed, Chickweed, Cow cockle, Green smartweed, Hempnettle, Knotweed, Lady's-thumb, Lamb's-quarter, Purslane, Redroot pigweed, Russian Thistle (not controlled in Fababeans), Shepherd's purse, Stinkweed, Volunteer non-triazine tolerant canola, Wild buckwheat, Wild mustard

Field Peas (Preplant Incorporated with Rival EC Liquid Herbicide)

Annual blue grass, Barnyard grass, Brome grass, Cheat grass, Crab grass, Goose grass, Green foxtail, Persian darnel, Stink grass, Wild oats, Yellow foxtail, Carpetweed, Chickweed, Corn spurry, Cow cockle, Green smartweed, Hempnettle, Knotweed, Kochia, Lady’s-thumb, Lamb’s-quarter; Purslane, Redroot pigweed, Shepherd’s purse, Stinkweed, Volunteer non-triazine tolerant canola, Wild buckwheat, Wild mustard

Potatoes and Potatoes Sprinkler Irrigation Application

Ball mustard, Common chickweed, Corn spurry, Green smartweed, Hempnettle, Lady’s-thumb, Lamb’s-quarter, Redroot pigweed, Shepherd’s purse, Stinkweed, Tartary buckwheat, Volunteer non-triazine tolerant canola, Wild mustard

Shelterbelts

Green foxtail, Wild oats, Witch grass, Lamb’s-quarter, Prostrate pigweed, Purslane, Russian thistle, Shepherd’s purse, Stinkweed, Wild buckwheat

SOIL TYPES AND RESTRICTIONS

The recommended use rates of METRIX DF Herbicide are dependent upon soil texture and organic matter content of the soil being treated. Rate tables in this label refer to the following three soil texture groups: coarse, medium, and fine. If you are not sure how to classify your soil, contact your Sharda CropChem representative, Soils & Crops Advisor, or other knowledgeable person. The following chart includes a complete listing of soil textures included in each of the soil texture groupings:

COARSE	MEDIUM	FINE
Loamy sand Sandy loam	Loam Silt loam Silt Sandy clay loam Sandy clay	Silty clay loam Silty clay Clay loam Clay

On variable soils with coarse sandy areas, some crop injury may occur on the sandy areas if the rate used is for the finer soil type.

Sandy loam and silty clay loam soils are transitional soils and may be classified as medium textured soils in some regions.

Do not use this product on MUCK soils. If METRIX DF Herbicide is applied to MUCK soils, subsequent crops may be injured.

Do not use on coarse soils with less than 2% organic matter.

APPLICATION INFORMATION

PREPLANT INCORPORATION (FALL AND SPRING APPLICATIONS)

Cultivate to destroy existing weeds before METRIX DF Herbicide plus tank-mix partner application. When applying to stubble field, chop and thoroughly mix crop residue into soil to a depth of 10-15 cm. Disc type implements provide the best results. To avoid concentration of wild oat seed below the treated layer, do not plow (moldboard).

METRIX DF Herbicide tank-mixes may be applied as a broadcast spray and incorporated into the soil in two different directions (see table below for specific instructions).

METRIX DF Herbicide in combination with recommended tank-mix may be applied in the spring or the fall. First incorporation must be done within 24 hours after application. For fall application, the second incorporation may be done in the spring at the time of seedbed preparation. It is preferred to do both incorporations in the fall

followed by

shallow tillage (disc or vibrashank cultivator operated at 5-8 cm deep) in the spring prior to planting.

Incorporation with implements set to cut less than 8 cm deep or more than 10 cm deep may result in erratic weed control or crop damage.

Uneven application or improper incorporation of METRIX DF Herbicide and tank-mix partner can result in erratic weed control or crop injury depending on rate used.

Stress conditions such as seedling disease, cold weather, deep planting, excessive moisture, high salt concentration, or drought may weaken seedlings and increase the possibility of crop damage from the herbicides. Temporary lightening in colour may occur on the margin of leaves or cotyledons and a slight delay in crop development may be observed. This is quickly outgrown and usually has no lasting effect.

Implement	Working depth	Tractor speed	Remarks
Tandem disk or discer	8 - 10 cm	7 - 10 km/hr.	Preferred on stubble
Vibrashank cultivator	8 - 10 cm	10 - 13 km/hr.	Do not use if soil is crusted, lumpy, or too wet for good mixing action.
Deep tillage cultivator	Not recommended		
Rod weeder			
Harrows			
Chisel plow			
Hoe drills			

FIELD PEAS - WESTERN CANADA

Apply specified dosage as preplant incorporated in at least 100 L of water per hectare.

Do not apply more than once per season except when following split-application recommendations.

Do not graze or feed treated crop to livestock within 70 days of application.

Do not harvest for grain within 70 days of application.

Do not use on soils containing less than 4% organic matter. Application made before heavy rainfall or irrigation (3 cm or more) on these low organic matter soils may cause crop injury ranging from leaf burn to stand reduction.

Use higher rate when weed infestation is dense.

METRIX DF Herbicide IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, and precautions.

METRIX DF Herbicide Tank-Mixes: Preplant Incorporated (Spring applications) ¹

Weeds controlled	Products	Soil types and rates per hectare	
		COARSE (5-6% organic matter) ²	MEDIUM or FINE (all soils with 6-15% organic matter) ²
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L) or Rival EC Liquid	375 g	375 - 475 g
		1.7 L	2.3 - 3.0 L ³
		2.2 L	2.2 - 2.8 L ³

METRIX DF Herbicide Tank-Mixes: Preplant Incorporated (Fall applications) ¹

Weeds controlled	Products	Soil types and rates per hectare	
		COARSE (4-6% organic matter) ²	MEDIUM or FINE (all soils with 6-15% organic matter) ²
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	475 g 2.3 L	475 - 550 g 3.0 - 3.4 L ³

NOTES METRIX DF Herbicide TANK-MIXES PREPLANT INCORPORATED (SPRING AND FALL APPLICATIONS)

1. Fall application: before freeze up. Spring application: when soil is warm enough to promote germination. Avoid transplanting weed seedlings; seed into a weedfree seedbed using accepted cultural practices.
2. Herbicides rate varies with soil organic matter; the higher the organic matter, the higher the rate of herbicides required.
 - do not use on soils with less than 4% organic matter (fall application) or 5% organic matter (spring application)
 - on soils with 4-6% (fall application) or 5-6% (spring application) organic matter, use the lowest recommended rate
 - on all soils with 6-10% organic matter, select a rate in the range recommended for Medium and Fine soils
 - on all soils with 10% organic matter or greater, use the highest recommended rate (broadleaf weed control may not be adequate)
3. Use high rate in fields with high weed infestations.

LENTILS - WESTERN CANADA

- Apply specified dosage as preplant incorporated in at least 100 L of water per hectare.
- Do not apply more than once per season except when following split-application recommendations.
- Do not graze or feed treated crop to livestock within 70 days of application.
- Do not harvest for grain within 70 days of application.
- Do not use on soils containing less than 4% organic matter. Application made before heavy rainfall or irrigation (3 cm or more) on these low organic matter soils may cause crop injury ranging from leaf burn to stand reduction.
- Use higher rate when weed infestation is dense.

METRIX DF Herbicide IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, and precautions.

METRIX DF Herbicide Tank-Mix:

Preplant Incorporated - Fall applications - prior to soil freeze-up

Weeds controlled	Products	Soil types ¹ and rates per hectare	
		COARSE (4-6% organic matter) ²	MEDIUM or FINE (all soils with 6-15% organic matter) ²
Annual grass and broadleaf weeds	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	475 g 2.3 L	475 - 550 g 3.0 - 3.4 L ³

1. Do not use on muck soils
2. METRIX DF Herbicide rate varies with the soil organic matter; the higher the organic matter, the higher the rate of METRIX DF Herbicide required.
 - do not use on soils with less than 4% organic matter
 - on soils with 4-6% organic matter, use the lowest recommended rate
 - on all soils with 6-10% organic matter, select a rate in the range recommended for Medium and Fine soils
 - on all soils with 10% organic matter or greater, use the highest recommended rate (broadleaf weed control may not be adequate)
3. Use high rate of Treflan Liquid E.C. Herbicide if wild oat infestation is heavy.

Spring tillage following fall application of METRIX DF Herbicide plus Treflan Liquid E.C. Herbicide should be done when the soil is warm enough to promote germination. Avoid transplanting weed seedlings; seed into a weedfree seedbed using acceptable cultural practices.

SOYBEANS - WESTERN CANADA

- Apply specified dosage as preplant incorporated in at least 100 L of water per hectare.
- VARIETIES: Do not use METRIX DF Herbicide on AC Brant, Apache, Baron, OAC Eramosa, Maple Amber, Maple Ridge, IA 1003 or S-240. Consult your Sharda CropChem representative, chemical dealer, or your seed supplier for information on the tolerance of soybean varieties, prior to METRIX DF Herbicide use.
- Seedling disease, cold weather, deep planting, excessive moisture, high soil pH (above 7.5), high salt concentration, or drought may weaken soybean seedlings and increase the possibility of damage from METRIX DF Herbicide and Treflan Liquid E.C. Herbicide. Under these conditions, delayed crop development or reduced yield may result.

METRIX DF Herbicide IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Herbicide Tank-Mixes: Preplant Incorporated (Spring application)

Weeds controlled	Products	Soil types and rates per hectare	
		COARSE (2-6% organic matter) ¹	MEDIUM or FINE (all soils with 6-15% organic matter) ¹
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	275 - 375 g 1.7 L	375 - 550 g 2.3 - 3.0 L ²

- METRIX DF Herbicide rate varies with the soil organic matter; the higher the organic matter the higher the rate of METRIX DF Herbicide required.
 - do not use on soils with less than 2% organic matter
 - on soils with 2-3% organic matter use 275 g/ha
 - on soils with 3-6% organic matter use 375 g/ha
 - on all soils with 6-10% organic matter, select a rate in the range recommended for Medium and Fine soils
 - on all soils with 10% organic matter or greater, use the highest recommended rate (broadleaf weed control may not be adequate)
- Use high rate of Treflan Liquid E.C. Herbicide if wild oat infestation is heavy.

FABABEANS - WESTERN CANADA

- Apply specified dosage as preplant incorporated in at least 100 L of water per hectare.

- Do not use on soils with high salt content, which can be determined using a conductivity test at a provincial laboratory. Do not use when the conductivity reading is higher than 1 mS/cm using the 1 to 1 method or 2 mS/cm using the standard paste method.

METRIX DF Herbicide IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions, and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Herbicide Tank-Mixes: Preplant Incorporated (Spring applications) ¹

Weeds controlled	Products	Soil types and rates per hectare	
		COARSE (2-6% organic matter) ²	MEDIUM or FINE (all soils with 6-15% organic matter) ²
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	275 - 375 g 1.7 L	375 - 550 g 2.3 L

METRIX DF Herbicide Tank-Mixes: Preplant Incorporated (Fall applications) ¹

Weeds controlled	Products	Soil types and rates per hectare	
		COARSE (2-6% organic matter) ²	MEDIUM or FINE (all soils with 6-15% organic matter) ²
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	375 - 475 g 2.3 L	475 - 550 g 3.0 L

NOTES METRIX DF Herbicide TANK-MIXES PREPLANT INCORPORATED (SPRING AND FALL APPLICATIONS)

- Fall application: before freeze up. Spring application: when soil is warm enough to promote germination. Avoid transplanting weed seedlings; seed into a weed free seedbed using accepted cultural practices.
- Herbicides rate varies with the soil organic matter; the higher the organic matter, the higher the rate of herbicides required.
 - do not use on soils with less than 2% organic matter
 - on soils with 2-3% organic matter, use the lowest recommended rate
 - on soil with 3-6% organic matter, use 375 g/ha in spring application or 475 g/ha in fall application
 - on all soils with 6-10% organic matter, select a rate in the range recommended for Medium and Fine soils
 - on all soils with 10% organic matter or greater, use the highest recommended rate (broadleaf weed control may not be adequate)

**POTATOES
MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA,
AND INTERIOR BRITISH COLUMBIA**

- Apply specified dosage preplant incorporated in 100 to 300 L of water per hectare.
- Do not use on the varieties Belleisle or Tobique.

¹ Consult your chemical dealer, Sharda CropChem representative or your seed supplier for information on the tolerance of newly released potato varieties, prior to METRIX DF Herbicide use.

1 Do not harvest within 60 days of application.

1 FOR ADDITIONAL USES IN WESTERN CANADA UNDER IRRIGATION AND IN COASTAL BRITISH COLUMBIA, SEE THE EASTERN CANADA POTATO SECTION OF THIS LABEL.

METRIX DF IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, precautions, and any additional weeds not specified on this label.

METRIX DF Tank-Mixes: Preplant Incorporated¹

Weeds controlled	Products	Rates per hectare
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF plus Eptam Liquid EC	375 - 550 g 4.25 - 5.5 L

1. Do not use on soils with greater than 7% organic matter.

POTATOES - SPRINKLER IRRIGATION APPLICATION MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA, AND INTERIOR BRITISH COLUMBIA

METRIX DF Herbicide and Eptam Liquid EC Herbicide are recommended for application preemergence through sprinkler irrigation equipment to potatoes as directed on this label. Refer to the crop sections of this label for recommended rates, weeds controlled or suppressed, restrictions and special precautions.

Apply this product only through sprinkler (including centre pivot, lateral move, or solid set) irrigation systems, equipped with low pressure nozzles. Do not apply this product through any other type of irrigation system.

Crop injury, lack of effectiveness, or illegal pesticide residues in the crop can result from nonuniform distribution of treated water.

CALIBRATION: (Centre Pivot and Self-Propelled Lateral Move Systems)

Sprinkler irrigation systems must deliver a uniform application of water and be accurately calibrated for application of METRIX DF Herbicide. Greater accuracy in calibration (and distribution) will be achieved by injecting a larger volume of more dilute mixture of product and water per hour. Follow the steps below to calibrate centre pivot and lateral move systems:

1. Determine number of minutes required to make one complete revolution while applying 6 to 19 mm of water per hectare.
2. With the system at operating pressure determine the exact number of minutes required to inject 3.8 litres of water.
3. Divide the time required for one revolution (step 1) by the time required to inject 3.8 litres (step 2) and multiply by 3.8. This gives total litres of product-water mixture to be added to nurse tank.
4. Add required amount of water to nurse tank and start the agitation system. Then add sufficient METRIX DF Herbicide at the recommended rate (See RECOMMENDED BROADCAST APPLICATION) to the nurse tank.

EXAMPLE: If 20 hours (1200 minutes) were required for one revolution and if 2 minutes were required to inject 3.8 litres then a total of 2280 litres of product-water mixture are required $[(1200 \div 2) \times 3.8 = 2280]$; to treat 55 ha at 0.75 kg/ha, 41.25 kg of METRIX DF Herbicide is required.

Do not connect an irrigation system used for pesticide application to a public water system unless the pesticide label-prescribed safety devices for public water system are in place.

A person knowledgeable of the irrigation system and responsible for its operation, or under the supervision of the responsible person, shall shut the system down and make necessary adjustments should the need arise.

The system must contain a functional check valve, vacuum relief valve, and low pressure drain appropriately located on the irrigation pipeline to prevent water source contamination from backflow.

The pesticide injection pipeline must contain a functional, automatic, quick-closing check valve to prevent the flow of fluid back toward the injection pump.

The pesticide injection pipeline must also contain a functional, normally closed solenoid-operated valve located on the intake side of the injection pump (e.g. diaphragm pump) effectively designed and constructed of materials that are compatible with pesticides and capable of being fitted with a system interlock.

Do not apply when wind speed favours drift beyond the area intended for treatment.

Maintain continuous agitation in the injection nurse tanks during the herbicide application, sufficient to keep the herbicide in suspension.

Application of more than the quantity of irrigation water recommended on this label may result in decreased product performance by removing the chemical from the zone of effectiveness. Where sprinkler distribution patterns do not overlap sufficiently unacceptable weed control may result. Where sprinkler distribution patterns overlap excessively, crop injury may result. Allow sufficient time for pesticide to be flushed through all lines and all nozzles before turning off irrigation water. To insure that all lines are flushed and free of remaining pesticide, an indicator dye may be injected into

the lines to mark the end of the application period.

Use a minimum of 1 part water to 1 part herbicide for injection. The use of a larger volume of water will insure greater accuracy and more uniform distribution. The runoff water (tail water) from sprinkler irrigation should be recirculated.

**METRIX DF Plus Eptam Liquid EC Tank-Mix¹:
Preemergence Through Sprinkler Irrigation System:**

Weeds controlled	Products	Rates per hectare
Annual grasses and broadleaf weeds	METRIX DF plus Eptam Liquid EC	375-750 g 4.25 - 5.5 L
REMARKS: PREEMERGENCE IN SPRINKLER IRRIGATION: Apply specified dosage in 8 to 19 mm of water per hectare as a continuous injection in centre pivot systems, or in the last 15 to 30 minutes of set in permanent solid set sprinkler systems or self-propelled wheel move systems. On sandy soil apply in 8 to 12 mm of water and use the lower rate of METRIX DF Herbicide and Eptam Liquid EC Herbicide. Apply preemergence to crop and weeds. Use the higher rate for control of grass weeds or when broadleaf weeds are dense. Do not harvest within 60 days of application.		

1. Do not use on the varieties Belleisle or Tobique.

ASPARAGUS (Established) - WESTERN CANADA

SEE ASPARAGUS RECOMMENDATIONS IN THE EASTERN CANADA SECTION OF THIS LABEL.

SHELTERBELTS - WESTERN CANADA

Apply specified dosage as preplant incorporated broadcast spray in at least 100 L to 225 L of water per hectare.

Do not apply more than once per season.

Do not use on soils with less than 5% organic matter.

On soils with 10% organic matter and higher, broadleaf weed control will not be adequate.

Seedling disease, cold weather, deep planting, excessive moisture, high soil pH (above 7.5), high salt concentration, or drought may weaken seedlings and increase the possibility of damage from METRIX DF Herbicide and Treflan Liquid E.C. Herbicide.

METRIX DF Herbicide IN COMBINATION WITH OTHER HERBICIDES

Refer to the other product label for pertinent recommendations, directions for use, restrictions, and precautions.

METRIX DF Herbicide Tank-Mixes: Preplant Incorporated (Spring application)

Crop	Products	Rates per hectare
Shelterbelt Species: Green ash Caragana Chokecherry Villosa lilac Poplar Saskatoon berry Sea-buckthorn	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	400 g 5.2 L

AXIOM is Reg. TM of Bayer.

All other products listed are registered trademarks or trademarks of their respective companies.

Primary Display Panel

Groupe	2	Herbicide
--------	---	-----------

Herbicide Clariant

En Granules mouillables

PRINCIPE ACTIF : Chlorimuron-éthyle..... 25 %

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE SOYA DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

USAGE COMMERCIAL

No D'HOMOLOGATION 33862 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

Avertissement, contient l'allergène sulfite

CONTENU NET : 36 g to 14,400 g

SHARDA Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:
SHARDA Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Garder le contenant externe et les sacs solubles à l'écart de l'eau.
Ne contaminer aucun point d'eau.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

TOXIQUE pour les plantes et les algues d'eau douce. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des sites traités:

Éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux;

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues;

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un lieu sûr et au sec, à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas l'utiliser ni l'entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant externe à l'écart de l'humidité.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

DIRECTIONS FOR USE LABEL

Groupe	2	Herbicide
--------	---	-----------

Herbicide Clariant

En Granules mouillables

PRINCIPE ACTIF: Chlorimuron-éthyle..... 25 %

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE SOYA DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

USAGE COMMERCIAL

No D'HOMOLOGATION 33862 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

Avertissement, contient l'allergène sulfite

CONTENU NET : 36 g to 14,400 g

SHARDA Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien :
SHARDA Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Garder le contenant externe et les sacs solubles à l'écart de l'eau.
Ne contaminer aucun point d'eau.

IMPORTANT :

Les arbres ou autres plantes utiles peuvent être endommagés ou détruits si l'on ne respecte pas les règles suivantes :

Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines. Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de tennis ou endroits analogues. Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne contaminer aucun point d'eau, y compris l'eau d'irrigation, qui pourrait être utilisée pour d'autres cultures. Observer attentivement les instructions de nettoyage du pulvérisateur, car les résidus d'herbicide demeurant dans le réservoir peuvent endommager les cultures autres que le soya.

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE. APPLIQUER L'HERBICIDE CLARIANT AVEC UN AGENT TENSIO-ACTIF RECOMMANDÉ.

Ne pas manipuler les pesticides avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques diminuent de façon significative l'exposition mains.

Porter une combinaison ou une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Pendant les traitements, il n'est pas nécessaire de porter des gants dans une cabine fermée.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et de la mise au point du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

TOXIQUE pour les plantes et les algues d'eau douce. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des sites traités:

Éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux;

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues;

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un lieu sûr et au sec, à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas l'utiliser ni l'entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant externe à l'écart de l'humidité.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:

L'herbicide Clariant est recommandé pour la suppression sélective en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le soya. L'herbicide Clariant peut être aussi appliqué en présemis ou en prélevée (après le semis) dans le soya conventionnel ou tolérant au glyphosate. L'herbicide Clariant se présente sous forme de granules dispersables que l'on mélange avec de l'eau afin d'obtenir une solution destinée à être pulvérisée à la volée de façon uniforme. Il est non corrosif, ininflammable, non volatil et il ne gèle pas.

L'herbicide Clariant peut être appliqué avec un agent tensio-actif recommandé, en présemis ou en prélevée (après le semis) dans le soya conventionnel ou tolérant au glyphosate ou en postlevée à une phase précoce sur la principale zone d'infestation par les mauvaises herbes en pleine croissance. La chaleur et l'humidité favorisent la croissance active des mauvaises herbes et augmentent l'action de l'herbicide Clariant en maximisant son absorption foliaire et en intensifiant son effet par contact. Il est possible que les mauvaises herbes qui sont endurcies par des conditions environnementales difficiles ne

soient pas supprimées suffisamment et qu'elles poussent de nouveau. L'herbicide Clariant peut être appliqué uniquement à l'aide de matériel terrestre. Pour obtenir les meilleurs résultats, s'assurer de couvrir complètement les mauvaises herbes visées.

L'herbicide Clariant inhibe rapidement la croissance des mauvaises herbes vulnérables. Cependant, il est possible que les symptômes typiques (changement de couleur) traduisant la destruction des mauvaises herbes n'apparaissent que 1 à 3 semaines après l'application, selon les conditions de croissance et la vulnérabilité des espèces présentes. La présence de conditions de croissance favorables après le traitement renforce l'activité de l'herbicide Clariant, tandis que des facteurs comme le froid et la sécheresse la ralentissent.

Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité et de la taille des mauvaises herbes, de la concurrence exercée par la culture, des conditions de croissance et de l'uniformité de la pulvérisation.

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET ACTIVITÉ BIOLOGIQUE:

On recommande de se conformer aux exigences suivantes pour l'application de l'herbicide Clariant sur le soya.

Si l'on applique l'herbicide Clariant durant ou immédiatement après une fluctuation marquée et rapide de la température (différence d'au moins 20°C entre le minimum nocturne et le maximum diurne) qui affecte la culture, on risque d'endommager cette dernière.

Appliquer l'herbicide Clariant lorsqu'on prévoit que la température demeurera au-dessous de 28°C dans les 12 heures suivant l'application.

Appliquer le produit lorsque la température minimale dans les 24 heures précédant et suivant l'application est au-dessus de 5°C. Si les plants de soya ont été endommagés par le froid, attendre au moins 48 heures avant d'appliquer le ou les herbicides.

MODE D'EMPLOI:

Ne pas appliquer l'herbicide Clariant plus d'une fois par année.

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les habitats aquatiques, **NE PAS** l'utiliser dans un tel objectif.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver au plus à 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Zones tampons :

AUCUNE zone tampon n'est nécessaire pour les traitements localisés au moyen d'un équipement manuel.

Il faut établir les zones tampons indiquées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche sous le vent des habitats terrestres sensibles (prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières, ruisseaux, marécages, cours d'eau, réservoirs et milieux humides).

Zones tampons requises :

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :		
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat terrestres :
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Soja	1	1	20

Dans le cas des mélanges en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grossière (selon l'ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit, sauf en ce qui concerne les habitats d'eau douce, selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'ARLA dans la page Atténuation de la dérive, sous la rubrique Pesticides du site Canada.ca.

TAUX ET PÉRIODE D'APPLICATION:

Pour obtenir une suppression des pissenlits durant toute la saison (jusqu'à la montée à graines) appliquer l'herbicide Clariant à raison de 36 g/ha, plus un surfactant non ionique tel qu'Agral 90, Citowett Plus, ou Ag-Surf à raison de 0,2 %v/v, en présemis ou en prélevée (après le semis) dans le soja conventionnel ou tolérant au glyphosate.

La période optimale pour appliquer l'herbicide Clariant sur les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles est lorsque le soja se trouve entre le présemis jusqu'à la 3^e feuille trifoliée. Ne pas appliquer l'herbicide Clariant avant que la première feuille trifoliée ne soit complètement développée ni après que la floraison ait commencé. On peut appliquer l'herbicide Clariant jusqu'à 60 jours avant la récolte.

Utiliser l'herbicide Clariant à raison de 36 grammes par hectare. On doit lui adjoindre un agent tensio-actif non ionique tel que AGRAL* 90, CITOWETT* PLUS ou AG-SURF* à raison de 0,2 % v/v.

FACULTATIF : Pour mieux supprimer l'abutilon, on peut utiliser un engrais liquide à 28 % d'azote au taux de 2 litres par hectare; on doit l'ajouter au mélange à pulvériser après l'agent tensio-actif.

Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer l'herbicide sur les mauvaises herbes en pleine croissance, avant que le couvert végétal du soja ne se referme. Les mauvaises herbes qui sortent de terre après le traitement ne seront peut-être pas supprimées.

NOTE: Ne pas appliquer sur le soja éprouvé par des conditions météorologiques rigoureuses comme le gel ou un temps chaud et humide, car cela risque de l'endommager.

S'il pleut après l'application, la suppression peut être réduite. Le temps doit rester sec pendant deux à quatre heures pour permettre à l'herbicide Clariant d'être absorbé par le feuillage des mauvaises herbes.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR L'HERBICIDE CLARIANT UTILISÉ SEUL:

Mauvaises herbes	Stade de croissance	Taille (en hauteur ou en largeur)
Petite herbe à poux	2 ^e -6 ^e feuille	10 cm
Amarante à racine rouge	2 ^e -8 ^e feuille	10 cm
Abutilon	2 ^e -4 ^e feuille	10 cm
Souchet comestible	Jusqu'à la 8 ^e feuille	5-15 cm
Pissenlit*	Avant la floraison	15 cm

* Suppression des parties aériennes (4 à 6 semaines).

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE CLARIANT :

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

Appliquer l'herbicide Clariant à raison de 36 grammes par hectare avec un herbicide glyphosate (présent sous forme de sel de potassium, de sel d'isopropylamine, ou de sel di-ammonium) et un adjuvant (selon le cas).

Mélange en réservoir avec :	Taux d'application (grammes d'acide équivalent per hectare)	Période d'application	Pour utilisation sur	Mauvaises herbes supprimées	Stade d'application selon la feuille ou la hauteur (cm)
glyphosate (présent sous forme de sel de potassium, de sel d'isopropylamine, ou de sel di-ammonium)	900 g aé/ha	brûlure en présemis	Le soya conventionnel et le soya tolérant au glyphosate	Pissenlit (Suppression durant toute la saison)	Jusqu'à la montée à la graine
				Laiteron Potager	2 ^e à la 5 ^e feuille
				Chénopode Blanc	Jusqu'à la 6 ^e feuille
				Laitue Scariole	1 ^e à la 7 ^e feuille
				Souchet Comestible (Répression seulement)	Jusqu'à la 3 ^e feuille
Glyphosate (présent sous forme de sel de potassium, de sel d'isopropylamine, ou de sel di-ammonium) avec un agent tension-actif non-ionique (Agral 90, Citowett Plus ou Ag-Surf)	900 g aé/ha 0,2 % v/v	1 ^{re} à la 3 ^e feuille trifoliée	Le soya tolérant au glyphosate	Laiteron Potager (Suppression durant toute la saison)	Moins de 15 cm de hauteur ou de largeur
				Chénopode Blanc	Jusqu'à la 6 ^e feuille
				Pissenlit (Suppression durant toute la saison)	Moins de 15 cm de hauteur ou de largeur
				Laitue Scariole	1 ^e à la 7 ^e feuille
				Souchet Comestible (Suppression durant toute la saison)	Jusqu'à la 8 ^e feuille

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec la compagnie Sharda Cropchem Limited au 1-844-810-5720 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

S'il pleut après l'application, la suppression peut être réduite. Le temps doit rester sec pendant deux à quatre heures pour permettre à l'herbicide Clariant d'être absorbé par le feuillage des mauvaises herbes.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR L'HERBICIDE Clariant + L'HERBICIDE ASSURE II:

Pour supprimer les graminées annuelles, la petite herbe à poux, l'amarante à racine rouge et l'abutilon, mélanger en réservoir l'herbicide Clariant avec l'herbicide ASSURE II. Utiliser l'herbicide Clariant à raison de 36 grammes par hectare et l'herbicide ASSURE II à raison de 0,38 à 0,5 litre par hectare. Ajouter CANPLUS* 411 à raison de 1,0 % v/v (1 litre par 100 litres de solution de pulvérisation) ou Sure-Mix* à raison de 0,5% v/v (0,5 litre par 100 litres de solution de pulvérisation) ou Sure-Mix* à raison de 0,5% v/v (0,5 litre par 100 litres de solution de pulvérisation).

Utiliser l'herbicide ASSURE II au taux de 0,5 litre par hectare lorsque le chiendent et la sétaire glauque sont présents dans le champ. Le fait de mélanger en réservoir l'herbicide Clariant avec l'herbicide ASSURE II peut diminuer la suppression de ces deux graminées.

Consulter l'étiquette de l'herbicide ASSURE II pour connaître les taux d'application spécifiques de cet herbicide ainsi que les stades foliaires optimaux des graminées nuisibles. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une suppression efficace.

Consulter l'étiquette de l'herbicide ASSURE II pour obtenir des renseignements généraux et connaître les précautions d'emploi.

L'herbicide Clariant + métribuzine:

Appliquer l'herbicide Clariant à 36 grammes par hectare, mélangé en réservoir avec un produit contenant métribuzine identifier ci-bas à 550 grammes par hectare pour une suppression tout au long de la saison de la vergerette du Canada incluent celui tolérant au glyphosate dans le soja. Ce mélange en réservoir doit être appliqué, présemis ou postsemis prélevée. Pour la vergerette du Canada émergée, appliquez avec un produit non sélectif comme le 2,4-D Ester ou Eragon. Applications en présemis avec 2,4-D Ester doit être appliqué un minimum de 7 jours avant de planter. L'herbicide Clariant avec métribuzine peut être appliqué avec glyphosate si nécessaire.

Produits acceptables pour mélange en cuve :

Herbicide TriCor MX
Herbicide TriCor 75 DF
Lexone DF Herbicide
Sencor 75 DF Herbicide

NOTE À L'ACHETEUR/UTILISATEUR : LIRE L'ÉNONCÉ SUIVANT AVANT D'UTILISER LE PRÉSENT PRODUIT À DES FINS SPÉCIALES :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Sharda Cropchem Limited dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Sharda Cropchem Limited n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

SOYA (Est du Canada):

POSTLEVÉE : Appliquer l'herbicide Clariant à raison de 36 g/ha avec un agent tensioactif non-ionique à raison de 0,2% v/v plus 2 L/ha d'engrais azote liquide (28% nitrogène) pour supprimer la carotte sauvage (*Daucus carota*) et le haricot adzuki spontané (*Vigna angularis* Ohwi & Ohashi). Faire une seule

application par année seulement. Appliquer lorsque le soya se trouve entre les stades de la 1^{re} et de la 3^e feuille trifoliée; appliquer lorsque la carotte sauvage se trouve entre les stades de 2 à 20 feuilles et appliquer sur le haricot adzuki spontané quand il se trouve entre les stades de la 1^{re} et de la 3^e feuille trifoliée..

Appliquer dans un volume de pulvérisation de 140 à 190 L d'eau/ha.

Ne pas appliquer le produit à moins de 60 jours de la récolte.

Se référer aux autres sections de cette étiquette pour des instructions supplémentaires, restrictions quant au sol et/ou pour des précautions reliées à l'application de ce produit. L'addition d'engrais liquide contenant 28% d'azote au mélange de pulvérisation à raison de 2 L/ha est nécessaire pour la répression du haricot adzuki spontané, la carotte sauvage et ceci peut aussi améliorer le taux de suppression de l'abutillon.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir propre au quart environ avec de l'eau fraîche.
2. Mettre l'agitateur en marche à la vitesse maximale.
3. Ajouter la quantité appropriée de l'herbicide Clariant à l'eau du réservoir en laissant fonctionner l'agitateur à la vitesse maximale jusqu'à ce que le produit parfaitement dispersé. Une agitation constante est nécessaire pour maintenir le produit en suspension.
4. Une fois l'herbicide Clariant bien mélangé et en suspension, ajouter la quantité appropriée (au besoin) de l'herbicide destiné au mélange en réservoir.
5. Ajouter un agent tensio-actif recommandé (si nécessaire).
6. Remplir complètement le réservoir avec de l'eau propre.

Pour les mélanges subséquents, s'assurer que le volume de solution de pulvérisation qui reste dans le réservoir est inférieur à 10 % du volume de solution à préparer.

L'agitation de la solution est nécessaire pour assurer l'homogénéité du mélange et l'uniformité de l'application. Le volume d'eau optimal à employer pour l'application de l'herbicide Clariant varie de 140 à 190 litres par hectare (100 litres d'eau par hectare au minimum). On recommande de se servir de buses à jet plat. Utiliser des filtres à tamis de 50 mailles ou moins. Utiliser la préparation de l'herbicide Clariant dans les 24 heures, car sinon le produit risque de se dégrader et de perdre de son efficacité. Agiter vigoureusement le mélange à pulvériser chaque fois qu'on l'a laissé reposer dans le réservoir.

NOTE : L'herbicide Clariant se dégradera dans de l'eau acide ou fortement alcaline. Il ne faut donc pas préparer plus de solution que l'on ne peut en utiliser en une journée. Si l'on interrompt la pulvérisation, bien agiter de nouveau le mélange à pulvériser avant de reprendre le traitement.

Ne pas mélanger ni charger l'herbicide dans des endroits où il y a un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:

Pour éviter tout dommage ultérieur à des cultures autres que le soya, éliminer toute trace de l'herbicide Clariant dans le matériel de mélange et de pulvérisation immédiatement après l'application et avant de traiter d'autres cultures. Procéder comme suit:

1. Vider le réservoir; rincer le réservoir, la rampe et les boyaux avec de l'eau propre pendant au moins 10 minutes. Regarder dans le réservoir afin de s'assurer qu'il ne reste pas de traces visibles de l'herbicide Clariant. Répéter l'étape 1 au besoin. **NE PAS NETTOYER L'OUTILLAGE DE PULVÉRISATION PRÈS DE PUIITS, DE SYSTÈMES AQUATIQUES OU D'AUTRES SOURCES D'EAU OU PRÈS DES ARBRES OU DES PLANTES À CONSERVER.**
2. Remplir le réservoir avec de l'eau propre tout en ajoutant 1 litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant un minimum de 3 % d'ammoniaque) par 100 litres d'eau. Faire couler une partie de la solution dans la rampe et les boyaux et rajouter de l'eau pour remplir le réservoir. Agiter le contenu pendant 15 minutes. Rincer à nouveau les boyaux, la rampe et les buses avec la solution de nettoyage et vider le réservoir.

3. Enlever les buses et les filtres et les nettoyer séparément dans un seau contenant un produit de nettoyage et de l'eau.
4. Répéter l'étape 2.
5. Rincer le réservoir à fond avec de l'eau propre pendant au moins 5 minutes en faisant couler l'eau dans les boyaux et la rampe.

RÉENSEMENCEMENT D'AUTRES CULTURES:

L'herbicide Clariant se dégrade grâce aux processus naturels se produisant dans le sol. Des essais sur le terrain ont démontré que l'on peut semer les cultures suivantes en toute sécurité aux intervalles indiqués après avoir cultivé du soya traité avec l'herbicide Clariant. Les intervalles à respecter pour le réensemencement dépendent du pH du sol ainsi que de la sensibilité de l'espèce cultivée en rotation.

Intervalle de réensemencement (en mois)

pH du sol	Blé d'hiver	Tomates	Mais de grande culture, Soya	Haricots blancs, Luzerne	Dans le sud de l'Ontario seulement: Choux, Pois potager, Maïs sucré*
<7,0	3	12	10	10	11
>7,0<7,4	3	12	10	10	Ne pas planter
>7,4<7,8	4	12	10	Ne pas planter	
>7,8<8,0	4	12	Ne pas planter		

* Avertissement: La tolérance des variétés de maïs sucré envers les résidus de chlorimuron-éthyle peut varier. Le pH du sol peut varier de manière significative à l'intérieur d'un même champ. Il peut être modifié par des amendements (c.-à-d. l'addition de chaux, d'engrais, etc.) ou des conditions de sol (c.-à-d. l'érosion des buttes, etc.).

Pour les autres espèces, il est recommandé de faire un test d'activité biologique avant l'ensemencement. Ce test consiste à faire pousser jusqu'à maturité une bande expérimentale de la plante ou des plantes que l'on désire cultiver l'année suivante.

TEST D'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE:

Choisir pour la ou les cultures qui vont faire l'objet du test d'activité biologique une ou plusieurs zones représentatives du champ précédemment traité avec l'herbicide Clariant. Il faut tenir compte de facteurs tels que les dimensions du champ, la texture du sol, l'égouttement et les endroits où les machines agricoles tournent normalement pour changer de direction, et choisir les emplacements les plus représentatifs des conditions du sol. Dans les grands champs, on peut avoir besoin de plus d'un emplacement pour obtenir des résultats fiables.

Les bandes d'essai doivent être ensemencées perpendiculairement au sens dans lequel le champ a été arrosé. Ces bandes d'essai doivent être assez longues pour croiser la largeur de plusieurs bandes de terre arrosées. Les essais faits sur de grandes surfaces sont évidemment plus fiables que les essais plus limités.

Utiliser l'équipement ordinaire pour le labourage et l'ensemencement des bandes d'essai. Préparer un lit de semence et y semer les cultures et variétés que l'on voudrait pouvoir produire l'année suivante. Il est important de procéder de la manière habituelle, c'est-à-dire de semer à la même époque, dans les mêmes conditions et selon les techniques et pratiques agricoles normalement utilisées. Faire en même temps un essai dans une zone voisine qui n'a pas été traitée avec l'herbicide Clariant afin de s'assurer un point de comparaison.

Au fur et à mesure de la levée et de la croissance des plantes, examiner les points suivants dans les zones traitées avec l'herbicide Clariant et dans les zones non traitées :

- aspect général de la culture
- taux de croissance
- développement du système racinaire
- couleur et vigueur de la plante
- rendement

Poursuivre les observations jusqu'à ce que les cultures mises à l'essai arrivent à maturité. Prendre soin de ne pas appliquer trop d'herbicide sur les bandes d'essai pour ne pas risquer d'endommager les cultures. Si le test indique que le sol contient encore des résidus de l'herbicide Clariant, continuer à cultiver seulement les espèces énumérées sur l'étiquette et ne pas réensemencer d'autres cultures avant qu'un test d'activité biologique ne confirme que les plantes sensibles croissent normalement.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION:

Ne pas appliquer l'herbicide Clariant pendant les périodes de pluies abondantes ou lorsque le sol est saturé d'eau. Ne pas appliquer le produit directement sur une étendue d'eau ou de l'eau courante. Ne pas l'appliquer dans les zones où les eaux de surface provenant des champs traités peuvent ruisseler sur des terres arables adjacentes ayant été ensemencées ou devant l'être, ou dans des étendues d'eau (telles que des ruisseaux, des étangs, des rivières, des lacs et de l'eau d'irrigation), des marécages ou des puits. Appliquer le produit uniquement lorsqu'il n'y a aucun risque que la solution de pulvérisation ne dérive et contamine des terres ne devant pas être traitées, étant donné que de très petites quantités de solution de pulvérisation de l'herbicide Clariant peuvent gravement endommager les cultures ou les habitats terrestres sensibles à son action, tant durant les périodes de croissance active que de dormance.

Ne pas appliquer sur le soya éprouvé par des conditions climatiques rigoureuses, le gel, la sécheresse, un sol peu fertile ou saturé d'eau, les maladies ou les attaques d'insectes, car cela risque d'endommager la culture.

L'efficacité de l'herbicide peut être réduite en présence de conditions météorologiques extrêmes, notamment par temps chaud et sec ou en cas d'humidité excessive ou de gel.

L'efficacité de l'herbicide Clariant peut également être réduite s'il pleut dans les 4 heures suivant l'application.

Du fait que la tolérance des variétés de soya aux herbicides varie, limiter la première pulvérisation de l'herbicide Clariant à une petite superficie, pour chaque variété, avant de pulvériser le champ entier.

Éviter la sur pulvérisation du produit ou la dérive du brouillard de pulvérisation vers les habitats importants de la faune aquatique et terrestre. Laisser une zone tampon de 16 m entre la dernière bande de pulvérisation et les points d'eau tels que les étangs, les lacs, les rivières et les ruisseaux. Laisser une zone tampon de 39 m entre la dernière bande de pulvérisation et les marais, les zones de végétation situées en bordure des points d'eau, les boisés et les plantations brise-vent ainsi que les autres habitats de la faune terrestres.

L'herbicide Clariant ne doit pas être appliqué dans les 60 jours précédant la récolte.

N'effectuer qu'une seule application de l'herbicide Clariant par saison.

Ne pas faire paître le bétail dans le champ traité ni utiliser les résidus de la récolte pour le fourrage; on ne dispose pas de suffisamment de données à l'appui de ces pratiques.

Ne pas appliquer l'herbicide Clariant sur du soya poussant dans des sols de pH $\geq 8,0$ à cause du risque de dommages aux espèces cultivées en rotation.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Clariant est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Clariant et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Clariant ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Sharda Cropchem Limited au 1-844-810-5720.

2021-5519
2021-10-20

METRIX DF Herbicide

Granulaire se dispersant dans l'eau

GROUPE	5	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

AGRICOLE

CONTENU NET : 2,0 à 450 kg

Contient de la métribuzine

Pour la suppression de certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges

PRINCIPE ACTIF : métribuzine 75 %

N° D'HOMOLOGATION 33932 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

**Sharda Cropchem
Limited**
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road Vile
Parle (West) Mumbai - 400056,
India

**Agent Canadien :
Sharda Cropchem
Limited**
Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence suivant 1-613-996-6666.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Se référer au livret fourni avec ce contenant.

MISES EN GARDE

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DESENFANTS.**
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.
- Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
- Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau.
- Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit.
- Ne pas contaminer les plans d'eau.
- 1 Ne pas contaminer les aliments (pour humains et pour animaux).
- Lire et respecter les directives et instructions figurant sur l'étiquette.
- Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

REMARQUE :

- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer et, le plus tôt possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.
- Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

PREMIERS SOINS

En cas d'empoisonnement, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou communiquer avec un centre antipoison. Amener la victime dans un lieu sûr et non contaminé. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

- **CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

AU MÉDECIN : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT : Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Laver le pulvérisateur à fond pour enlever tout résidu d'herbicide risquant d'abîmer d'autres cultures. Choisir un endroit non cultivé, loin de toute source d'approvisionnement en eau, pour déverser les eaux résiduelles contenant de l'herbicide METRIX DF. Bien rincer le réservoir du pulvérisateur, puis le remplir d'eau après avoir ajouté 250 mL de détergent fort pour chaque 100 L d'eau. Faire circuler le mélange dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes, puis vider le réservoir par le circuit de pulvérisation. Répéter le procédé une deuxième fois. Faire un dernier rinçage en remplissant le réservoir d'eau propre, puis faire circuler l'eau dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes et vider celui-ci par le circuit de pulvérisation. Nettoyer à fond la pompe et les filtres des buses. Finalement, laver les surfaces extérieures du réservoir du pulvérisateur, les buses et les rampes.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU SAC ET DU CONTENANT NON-RECYCLABLE

1. Rincer à fond le sac de plastique vide ou rincer le contenant vide trois fois et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du sac de plastique/du contenant vide avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le sac de plastique vide/le contenant inutilisable.
4. Éliminer le sac de plastique/le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

METRIX DF Herbicide

Granulaire se dispersant dans l'eau

GROUPE	5	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

AGRICOLE

Contient de la métribuzine

Pour la suppression de certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges

PRINCIPE ACTIF : métribuzine 75 %

N° D'HOMOLOGATION 33932 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

**Sharda Cropchem
Limited**
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road Vile
Parle (West) Mumbai - 400056,
India

**Agent Canadien :
Sharda Cropchem
Limited**
Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence suivant 1-613-996-6666.

INDEXE

ARBRES FRUITIERS NOUVELLEMENT PLANTÉS	32
ASPERGERAIES (établies)	31, 49
BLEUETS EN CORYMBE NOUVELLEMENT PLANTÉS EST ET OUEST DU CANADA	34
BRISE-VENT	49
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES	8
DÉLAI AVANT LE RETOUR AU CHAMP	10
DIRECTIVES CONCERNANT LE MÉLANGE ET LA PULVÉRISATION	9
ÉLIMINATION	9
FÉVEROLES	44
GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION	11
LENTILLES	41
LUPINS BLANCS DOUX	31
MAÏS DE GRANDES CULTURES	27
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	36
MODE D'EMPLOI	9
NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR	8
PLANTATIONS ÉTABLIES D'ARBRES FRUITIERS	33
POIS DE GRANDE CULTURE	39
POMMES DE TERRE	25, 45
POMMES DE TERRE - APPLICATION PAR SYSTÈME D'IRRIGATION PAR ASPERSION	46
MISES EN GARDE	7
PREMIERS SOINS	7
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	12
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	7
RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS	13, 36
RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS	14, 38
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	8
SOYA	16, 43
TOMATES TRANSPLANTÉES (CULTIVÉES POUR LA TRANSFORMATION SEULEMENT)	29
TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS	38
UTILISATION POUR L'EST DU CANADA	12
UTILISATIONS POUR L'OUEST DU CANADA	36
ZONES TAMPONS	11

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MISES EN GARDE

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
 - Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
 - Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
 - Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser lestoilettes.
 - Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
 - Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau.
 - Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit.
 - Ne pas contaminer les plans d'eau.
- 1 Ne pas contaminer les aliments (pour humains et pour animaux).
- Lire et respecter les directives et instructions figurant sur l'étiquette.
 - Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- 1 Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement.

REMARQUE :

- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer et, le plus tôt possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.
- Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

PREMIERS SOINS

En cas d'empoisonnement, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou communiquer avec un centre antipoison. Amener la victime dans un lieu sûr et non contaminé. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

- **CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

AU MÉDECIN : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT : Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- Ne pas utiliser de tiges ou de feuilles traitées pour l'alimentation humaine ou animale à moins d'avis contraire sur l'étiquette. Utiliser uniquement selon les directives figurant sur l'étiquette.
- Ne pas pulvériser lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive. Ne pas permettre au brouillard de dériver sur des végétaux désirables.
- Ne pas contaminer l'eau avec les eaux de rinçage de l'équipement.
- Ne pas pulvériser directement dans l'eau ou sur des terrains où de l'eau de surface est présente.
- L'utilisation de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex. les sols sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.
- Après le traitement et pendant les épisodes de pluie suffisamment importants pour causer du ruissellement, ces produits chimiques peuvent atteindre les eaux de surface, y compris les cours d'eau et les réservoirs.
- Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, sans s'y limiter, les pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu ou mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme l'argile). Il faut éviter d'épandre ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- Ne pas excéder les doses recommandées sur l'étiquette. Un traitement inégal (chevauchement des largeurs d'application, variation de la vitesse d'avancement, pulvérisation pendant les virages en bout de champ, etc.) peut endommager les cultures et accroître les risques de dommages aux cultures subséquentes.
- Après la récolte, les pratiques culturales qui assurent un mélange du sol complet peuvent contribuer à réduire les risques de dommages aux cultures subséquentes.
- Ce produit ne doit pas être utilisé avec d'autres produits, sauf si la présente étiquette en fait mention spécifiquement.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Laver le pulvérisateur à fond pour enlever tout résidu d'herbicide risquant d'abîmer d'autres cultures. Choisir un endroit non cultivé, loin de toute source d'approvisionnement en eau, pour déverser les eaux résiduelles contenant de l'herbicide METRIX DF. Bien rincer le réservoir du pulvérisateur, puis le remplir d'eau après avoir ajouté 250 mL de détergent fort pour chaque 100 L d'eau. Faire circuler le mélange dans toutes les parties du pulvérisateur

pendant 5 minutes, puis vider le réservoir par le circuit de pulvérisation. Répéter le procédé une deuxième fois. Faire un dernier rinçage en remplissant le réservoir d'eau propre, puis faire circuler l'eau dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes et vider celui-ci par le circuit de pulvérisation. Nettoyer à fond la pompe et les filtres des buses. Finalement, laver les surfaces extérieures du réservoir du pulvérisateur, les buses et les rampes.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU SAC ET DU CONTENANT NON-RECYCLABLE

1. Rincer à fond le sac de plastique vide ou rincer le contenant vide trois fois et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du sac de plastique/du contenant vide avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le sac de plastique vide/le contenant inutilisable.
4. Éliminer le sac de plastique/le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

MODE D'EMPLOI

DIRECTIVES CONCERNANT LE MÉLANGE ET LA PULVÉRISATION

- Il est essentiel que le pulvérisateur soit étalonné correctement avant de procéder à un traitement.
 - Pression de pulvérisation - de 150 à 275 kPa; pour les lentilles et les pois, ne pulvériser qu'à 275 kPa.
 - Volume de pulvérisation - se reporter à la section appropriée de chaque culture pour connaître les volumes d'eau requis.
 - Utiliser des tamis d'au moins 0,3 mm (50 mailles) dans les buses et les filtres du pulvérisateur (les filtres en feutre ou dont les mailles sont plus petites se bloqueront). On recommande l'utilisation d'un tamis 16 mailles du côté admission de la pompe.
- 1 Utiliser des buses 6502, 8002 ou TK2 ou des buses de plus fort calibre.
- Ne pas utiliser de pulvérisateur à jet d'air ou d'autre matériel de pulvérisation haute pression pour un traitement avec l'herbicide METRIX DF.
 - L'AGITATION DOIT ÊTRE VIGOUREUSE ET CONTINUE PENDANT LE REMPLISSAGE ET LA PULVÉRISATION AFIN DE MAINTENIR UN MÉLANGE APPROPRIÉ. L'agitation assurée par la conduite de retour est insuffisante. Il faut que le pulvérisateur soit doté d'un tube de barbotage, d'un jet d'agitation ou d'un dispositif d'agitation mécanique. L'agitation doit engendrer des ondulations à la surface du liquide. La pompe doit fournir un débit adéquat au système de dérivation ou d'agitation par jet afin de maintenir un mélange homogène et ce, même lorsque les rampes sont en fonction.
 - Vérifier fréquemment le pulvérisateur pendant les traitements pour s'assurer qu'il fonctionne correctement et qu'il produit un brouillard uniforme.

- Éviter les chevauchements qui entraînent un dépassement des taux recommandés.
- NE PAS ÉPANDRE CE PRODUIT PAR VOIE AÉRIENNE.

Avant d'utiliser l'herbicide METRIX DF selon les diverses possibilités figurant sur la présente étiquette, examiner le matériel de pulvérisation et s'assurer qu'il est entièrement propre et exempt de rouille ou de corrosion. Pour éviter toute contamination par des résidus de pesticides utilisés antérieurement, rincer les conduites avec de l'eau propre ou les détergents recommandés. Éliminer les eaux de rinçage en utilisant une méthode approuvée.

Voir, sur l'étiquette des autres produits, les méthodes de mélange recommandées. Voici la séquence de mélange recommandée pour l'herbicide METRIX DF:

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur ou le réservoir ravitailleur au quart avec de l'eau.
2. Mettre les circuits de recirculation et d'agitation en marche pendant le mélange et l'application.
3. Ajouter la quantité recommandée de l'herbicide METRIX DF.
4. Si le mélange contient des poudres mouillables ou d'autres produits se dispersant dans l'eau, voir les directives spécifiques au mélange sur l'étiquette des produits en question.
5. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec la quantité d'eau désirée.
6. Si le mélange contient des concentrés émulsifiables ou d'autres produits solubles, ajouter ces produits vers la fin du remplissage du réservoir du pulvérisateur.
7. Poursuivre l'agitation pendant le transport et la pulvérisation et ce, jusqu'à ce que le réservoir du pulvérisateur soit vide.

Les mélanges contenant l'herbicide METRIX DF doivent être maintenus en agitation en tout temps et pulvérisés immédiatement. Ne pas laisser le mélange reposer pendant une période prolongée. La qualité de l'eau, le pH, la température et/ou d'autres caractéristiques du mélange peuvent influencer sur la durée de conservation du mélange.

REMARQUE : S'il y a arrêt de la pulvérisation et de l'agitation avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, les matières en suspension se déposeront au fond du réservoir. Lorsque la pulvérisation doit être interrompue, il est recommandé de poursuivre l'agitation jusqu'à ce que la pulvérisation reprenne. Si l'agitation doit être interrompue avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, respecter les étapes suivantes avant de reprendre la pulvérisation :

1. Enlever le filtre principal. Mélanger mécaniquement la solution (à l'aide d'une palette, etc.) avant de redémarrer la pompe. S'assurer que les sédiments se déplacent hors de la zone basse du réservoir.
2. Démarrer l'agitation à plein régime.
3. Gratter, avec la palette, les coins du réservoir.
4. Réinstaller le filtre principal.

À la fin de chaque journée de pulvérisation, rincer le réservoir et les conduites du pulvérisateur avec de l'eau.

DÉLAI AVANT LE RETOUR AU CHAMP

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures. Exception: si le produit est injecté ou incorporé au sol, des travailleurs peuvent pénétrer dans l'aire traitée s'ils n'entrent pas en contact avec le produit pulvérisé.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone d'épandage pendant le traitement.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION

Pulvérisation sur de grandes cultures : **NE PAS** épandre le produit pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classe moyenne définie par la American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

ZONES TAMPONS

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et le côté sous le vent le plus proche des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, régions boisées, terres à bois, haies, pâturages, grands pâturages libres et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins.

Culture	Méthode d'épandage	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :						
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :			Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :			Habitats terrestres
		< 1 m	1-3 m	> 3 m	< 1 m	1-3 m	> 3 m	
Toutes les cultures sauf les tomates	Pulvérisateur de grandes cultures	5	2	1	5	2	1	10
	Pulvérisateur de grandes cultures muni d'écrans	2	1	0	2	1	0	3
	Pulvérisateur de grandes cultures muni de buses à jet conique	4	1	1	4	1	1	5
Tomates	Pulvérisateur de grandes cultures	10	3	1	5	2	1	15
	Pulvérisateur de grandes cultures muni d'écrans	3	1	0	2	1	0	5
	Pulvérisateur de grandes cultures muni de buses à jet conique	5	2	1	4	1	1	10

Au moment d'employer un mélange en cuve, consulter l'étiquette des autres produits incorporés au mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (restriction la plus sévère).

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide METRIX DF est un herbicide du groupe 5. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide METRIX DF et à d'autres herbicides du groupe 5. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- 1 Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide METRIX DF ou les herbicides du même groupe 5 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- 1 Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
 - Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
 - Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
 - Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
 - Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Sharda Cropchem Limited au **1-844-810-5720** ou le **1-416-840-5639**

UTILISATION POUR L'EST DU CANADA

RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS

L'herbicide METRIX DF assure une suppression des mauvaises herbes sélective dans les cultures suivantes :

EST DU CANADA

- Soya
- Pommes de terre
- Maïs de grandes cultures
- Tomates transplantées (cultivées pour la transformation seulement)
- Aspergeraies (établies)
- Lupins blancs doux
- Arbres fruitiers (nouvellement plantés et établis)
- Bleuets en corymbe (nouvellement plantés)

L'herbicide METRIX DF peut endommager certaines cultures de rotation :

- Les cultures suivantes : oignon, céleri, poivron, chou, laitue, épinard, betteraves à sucre et potagère, navet, citrouille, courge, concombre, melon, tabac et canola (colza) non résistant aux triazines sont sensibles à l'herbicide METRIX DF et peuvent être endommagées si elles sont ensemencées dans un champ traité avec l'herbicide METRIX DF pendant l'année de l'application ou l'année suivante.
- 1 Les cultures protectrices ou ensemencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont ensemencées au cours d'une saison où l'herbicide METRIX DF a été utilisé.

1 MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

REMARQUE : L'HERBICIDE METRIX DF HERBICIDE NE SUPPRIME PAS LES BIOTYPES RÉSISTANT AUX TRIAZINES.

GRAMINÉES

Brome des seigles	Sétaire géante
Digitaire sanguine	Sétaire glauque
Échinochloa pied-de-coq	Sétaire verte
Panic capillaire	Sorgho d'Alep (jeunes pousses)
Panic d'automne	

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Abutilon	Patate douce
Amarante à racine rouge	Petite herbe à poux
Amarante fausse-blite	Pissenlit (jeunes pousses)
Bourse-à-pasteur	
Chénopode blanc	Renouée persicaire
Lampourde glouteron	Renouée scabre
Sida épineuse	Soude roulante
Mollugine verticillée	
Moutarde des champs	Stellaire moyenne
	Stramoine commune
Oxalide dressée	

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES (EST DU CANADA) dans le maïs de grande culture avec l'herbicide METRIX DF mélangé en réservoir avec des herbicides Dual Magnum ou Dual II Magnum et de l'atrazine ou Primextra II Magnum.

GRAMINÉES

Digitaire astringente	Panic d'automne
Digitaire sanguine	Sétaire géante
Échinochloa pied-de-coq	Sétaire glauque
Panic capillaire	Sétaire verte

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Abutilon	Herbe à poux
Amarante à racine rouge	Pourpier potager
Chénopode blanc	Renouée liseron
Moutarde des champs	Renouée persicaire
Morelle d'Amérique	Renouée

TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS

Les doses de l'herbicide METRIX DF recommandées sont fonction de la texture du sol et de sa teneur en matière organique. Les tableaux de dosage figurant dans la présente étiquette font état de trois groupes de texture de sol, à savoir les textures grossières, moyennes et fines. S'il est difficile de classer le sol avec certitude, communiquer avec son représentant Sharda CropChem, son conseiller en sols et cultures ou toute autre personne compétente. Le tableau suivant classe les différents de sols par catégorie de texture :

GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Sable loameux Loam sableux	Loam Loam limoneux Limon Loam sablo-argileux Argile sableuse	Loam limono-argileux Argile limoneuse Loam argileux Argile

- Dans le cas des sols à texture variable comportant des zones de texture grossière et sableuse, certains dommages peuvent être causés aux cultures dans les zones sableuses si la dose utilisée est celle prescrite pour les sols à texture plus fine.
- Les loams sableux et les loams limono-argileux sont des sols transitoires et peuvent être classés en tant que sols à texture moyenne dans certaines régions.
- Ne pas utiliser l'herbicide METRIX DF sur les sols TOURBEUX, au risque d'endommager les cultures subséquentes.
- Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS

TRAITEMENT DE PRÉSEMIS SURFACE OU NON SÉLECTIF :

- Dans les systèmes de travail de conservation du sol, de travail réduit du sol, de travail du sol sur billons, de cultures en bandes ou de semisdirect.
- L'herbicide METRIX DF seul ou en mélange en réservoir peut être utilisé pour un traitement en pleine surface jusqu'à 30 jours avant le semis.
- Si cela est possible, ne pas déplacer le sol traité à côté du rang ou déplacer du sol non traité sur la surface du sol au moment du semis, car l'efficacité de l'herbicide peut être réduite.
- La pluie ou une irrigation aérienne sont nécessaires pour amener l'herbicide METRIX DF dans la couche supérieure du sol, là où germent les graines des mauvaises herbes.

TRAITEMENT EN PRÉSEMIS INCORPORÉ :

- Voir les directives sur l'incorporation figurant sur l'étiquette des produits d'association.
- Éviter d'incorporer en profondeur, car la suppression des mauvaises herbes sera moins efficace et les risques de dommages aux cultures seront accrus.

- Incorporer avec des outils qui assurent une incorporation uniforme et à faible profondeur (pulvérisateur, herse, houe rotative, etc.).
- Une seule incorporation donne des résultats satisfaisants; toutefois, une seconde incorporation améliore en général le mélange de l'herbicide avec le sol et la suppression des mauvaises herbes (particulièrement sur les sols à texture grossière).

TRAITEMENT EN PRÉLEVÉE :

- L'herbicide METRIX DF seul ou en mélange en réservoir peut être utilisé pour un traitement en pleine surface après le semis, mais avant la levée de la culture ou des mauvaises herbes.
- Le traitement en prélevée peut être effectué dans tous les systèmes culturaux (classique, de conservation, avec travail réduit du sol, avec travail sur billons, etc.).
- La pluie ou une irrigation aérienne sont nécessaires pour amener l'herbicide METRIX DF dans la couche supérieure du sol, là où germent les graines des mauvaises herbes.
- Si des conditions d'humidité adéquates ne règnent pas dans les 7 à 10 jours suivant le traitement et que des mauvaises herbes commencent à lever, un léger passage avec une houe rotative ou une incorporation à faible profondeur (au plus 1,25 cm) améliorera le rendement, réduira les dommages aux cultures, activera le produit chimique et préviendra la formation d'une croûte sur le sol.

- Un temps sec ainsi que des pluies ou une irrigation excessives après le traitement peuvent réduire l'efficacité de l'herbicide.
- Ne pas procéder à une irrigation massive immédiatement après le traitement.

TRAITEMENT EN BANDES :

- Dans le cas d'un traitement en bandes, le produit peut être appliqué de la manière indiquée ci-dessus, mais en utilisant proportionnellement moins de l'herbicide METRIX DF par hectare :

$$\frac{\text{Largeur des bandes en cm} \times \text{dose pleine surface/ha}}{\text{Largeur des rangs en centimètres}} = \text{Taux en bandes/ha}$$

- Les mauvaises herbes se trouvant entre les bandes traitées doivent être supprimées par un travail du sol, au besoin; il faut utiliser des écrans de protection pour empêcher le sol fraîchement retourné d'atteindre les bandes traitées.

SOYA - EST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite pour un traitement en pleine surface en prélevée avec 150 à 300 L d'eau par hectare et en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Les traitements avec l'herbicide METRIX DF effectués à des doses supérieures à celles recommandées peuvent causer des brûlures, un jaunissement ou un rabougrissement de la culture. Si de fortes pluies surviennent peu de temps après le traitement, la culture peut être endommagée, particulièrement dans les zones mal égouttées où l'eau peut rester pendant plusieurs jours. La semence de soya doit être placée à au moins 4 cm sous la surface du sol.
- VARIÉTÉS : Ne pas utiliser l'herbicide METRIX DF sur les variétés AC Brant, Apache, Baron, Eramosa, Maple Amber, Maple Ridge, IA 1003 ou S-240. Avant d'utiliser l'herbicide METRIX DF, consulter son représentant Sharda CropChem, son détaillant de produits chimiques ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance des variétés de soya.
- NE PAS UTILISER L'HERBICIDE METRIX DF SUR DES SOLS SABLEUX OU SUR DES SOLS À TEXTURE GROSSIÈRE COMPORTANT MOINS DE 2 % DE MATIÈRE ORGANIQUE.
- Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison, peu importe la méthode employée.

METRIX DF utilisé seul en prélevée¹

Texture du sol	Doses par hectare et matière organique		
	Moins de 2 %	2 à 4 %	Plus de 4 %
GROSSIÈRE	NE PAS UTILISER	550 g	750 g
MOYENNE	750 g	925 g	1,1 kg
FINE	1,1 kg	1,25 kg	1,5 kg

1. REMARQUES CONCERNANT LE SEMIS DIRECT ou LE TRAVAIL MINIMUM : NE PAS UTILISER l'herbicide METRIX DF sur les sols de texture grossière. Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse), les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés : concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v ou surfactant non ionique à 0,1 % v/v.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	METRIX DF ¹ plus Treflan Liquide E.C. (480 g/L)	550 g 1,2 L	750 g 1,7 L	750 g 2,4 L
Ci-dessus plus souchet comestible	METRIX DF ¹ plus Dual Magnum ou Dual II Magnum	550 g 1,15 – 1,75 L 1,15 – 1,75 L	750 g 1,15 – 1,75 L 1,15 – 1,75 L	750 g 1,15 – 1,75 L 1,15 – 1,75 L
	METRIX DF plus Frontier Max ²	550 g 860-963 mL	750 g 860-963 mL	750 g 860-963 mL
Graminées annuelles et feuilles larges annuelles non résistantes aux triazines	METRIX DF Plus Axiom DF ³	0,5 kg 0,84 kg	0,65 kg 1,12 kg	0,83 kg 1,26 kg

1. Sur des sols argileux lourds de type Brookston, la dose de l'herbicide METRIX DF doit être accrue au maximum (1,1 kg/ha) pour assurer une suppression tout au long de la saison.
2. La dose la plus faible de l'herbicide Frontier ne permet qu'une répression du souchet comestible.
3. Le mélange en réservoir avec l'herbicide Axiom DF peut être appliqué jusqu'à 7 jours avant le semis.

METRIX DF utilisé en prélevée, après l'incorporation en présemis d'autres herbicides

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	Treflan Liquide E.C. (480 g/L) suivi de METRIX DF ¹	1,2 L	1,7 L	2,4 L
		550 - 750 g	750 - 1100 g	1,1 - 1,5 kg
Ci-dessus plus souchet comestible	Dual Magnum ou Dual II Magnum suivi de METRIX DF ¹	1,15 – 1,75 L	1,15 – 1,75 L	1,15 – 1,75 L
		1,15 – 1,75 L	1,15 – 1,75 L	1,15 – 1,75 L
		550 - 750 g	750 - 1100 g	1,1 - 1,5 kg

1. La dose de l'herbicide METRIX DF est fonction de la teneur en matière organique du sol. Voir les doses pour l'herbicide METRIX DF utilisé seul. Lorsque les populations de mauvaises herbes à feuilles larges sont faibles, les doses de l'herbicide METRIX DF peuvent être réduites de 25 %.

METRIX DF utilisé seul ou en mélange en réservoir (semis direct ou travail minimum) en présemis de surface (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en traitement non sélectif

Mauvaises herbes supprimées	Produits ¹	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Mauvaises herbes annuelles de moins de 4 cm de hauteur et suppression résiduelle des mauvaises herbes annuelles ³	METRIX DF ²	Ne pas utiliser	0,75 - 1,1 kg	1,1 - 1,5 kg
Ci-dessus plus les graminées				
	METRIX DF plus Pursuit (240 g a.e./L)	Ne pas utiliser	0,53 - 1,0 kg 312- 420 mL	0,64-1,3 kg 312-420 mL
Pour un meilleur traitement non sélectif des mauvaises herbes énumérées ci-devant, y compris la suppression des mauvaises herbes de	L'un des traitements ci-dessus, plus ou Roundup Transorb Liquide ⁴ ou Glyphos AU Soluble Concentrate ⁴	Ne pas utiliser	1,25 L 1,25 L	1,25 L 1,25 L

plus de 4 cm et vivaces déjà levées				
Graminées annuelles et feuilles larges annuelles non résistantes aux triazines ⁵	METRIX DF plus Axiom DF ⁶	Ne pas utiliser	0,65 kg 1,12 kg	0,83 kg 1,26 kg
Pour un traitement non sélectif des mauvaises herbes énumérées ci-dessus, y compris la suppression des mauvaises herbes de plus de 4 cm et les vivaces	L'un des 2 traitements ci-dessus plus Roundup Transorb Liquide ⁴	Ne pas utiliser	2,5 L	2,5 L 2,5 L

(suite en page suivante)

METRIX DF utilisé seul ou en mélange en réservoir (semis direct ou travail minimum) en présemis de surface (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en traitement non sélectif (suite)

Mauvaises herbes supprimées	Produits ¹	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces et une suppression résiduelle de mauvaises herbes annuelles y compris l'arroche étalée jusqu'au stade de 10 feuilles	METRIX DF ⁸ plus Roundup Transorb Liquide ⁴ ou Glyphos AU Soluble Concentrate ⁴ ou Nufarm Credit Liquide ⁴ ou Roundup WeatherMax Herbicide Liquide avec la Technologie Transorb 2 ⁴	Ne pas utiliser	0,75 – 1,1 kg 2,35-2,5 L	1,1-1,5 kg 2,35-2,5 L
			2,35-2,5 L 2,35-2,5 L	2,35-2,5 L 2,35-2,5 L
			1,67 L	1,67 L
Mauvaises herbes annuelles de moins de 4 cm de hauteur et la suppression résiduelle contre les mauvaises herbes annuelles ⁷	METRIX DF plus Dual Magnum ou Dual II Magnum	0,67 – 0,75 kg 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L	0,75 – 1,1 kg 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L	1,1 – 1,5 kg 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces	Le traitement ci-dessus plus Roundup Transorb Liquide ⁴ ou Glyphos AU Soluble Concentrate ⁴ ou Nufarm Credit Liquide ⁴	2,35 - 2,5 L 2,35 – 2,5 L 2,35 – 2,5 L		

- Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse) et pour obtenir un meilleur traitement non sélectif des petites mauvaises herbes levées annuelles, les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés :
 - concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v
 - surfactant non ionique à 0,1 % v/v
 - huile, 28-0-0, ou 10-34-0 à 5% v/v (pour les mélanges en réservoir avec les herbicides Dual Magnum ou Dual II Magnum +/- l'herbicide *glyphosate*, seulement)
- Pour un meilleur traitement non sélectif des mauvaises herbes de moins de 4 cm, ajouter de l'herbicide Gramoxone Liquide avec Agent Mouillant à raison de 2,5 L/ha.
- Utiliser la dose la plus élevée pour supprimer les graminées nuisibles ou lorsque la population de mauvaises herbes à feuilles larges est dense.
- Les doses peu élevées de Roundup Transorb Liquide, Roundup WeatherMax Herbicide Liquide avec la Technologie Transorb 2, Glyphos AU Soluble Concentrate, Nufarm Credit Liquide n'assurant pas la suppression efficace des vivaces, telles que le chiendent. Consulter les étiquettes de ces produits au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées.
- Au cas où des mauvaises herbes seraient présentes au moment du traitement, appliquer ce mélange en réservoir avec l'herbicide Roundup Transorb Liquid et Roundup WeatherMax Herbicide Liquide avec la Technologie Transorb 2.
- Le mélange en réservoir avec l'herbicide Axiom DF peut être appliqué jusqu'à 7 jours avant le semis.

7. Utiliser la dose la plus élevée si la population de mauvaises herbes est dense et/ou sur les sols riches en matière organique (plus de 4 %) et appartenant aux classes de sols le plus fins.
8. Consulter le tableau qui s'intitule « METRIX DF utilisé seul en prélevée » pour les doses spécifiques basées sur les types de sols et la teneur en matière organique.

**Applications en prélevée de METRIX DF utilisé en mélange en réservoir
(pour tous les systèmes culturaux, à moins d'indications contraires)**

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	Travail conventionnel METRIX DF ^{2, 3,5} plus Dual Magnum ⁶ ou Dual II Magnum ⁶	550 - 750 g 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L	750 - 1100 g 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L	1,1 - 1,5 kg 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L
	Semis direct ou travail minimum METRIX DF ^{1, 2, 3,5} plus Dual Magnum ⁶ ou Dual II Magnum ⁶	550 g 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L	750 - 1100 g 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L	1,1 - 1,5 kg 1,15 - 1,75 L 1,15 - 1,75 L
	METRIX DF plus Axiom DF ⁴	500 g 840 g	650 g 1120 g	830 g 1260 g
	METRIX DF plus Frontier Max	550 g 756-860 mL	670 g 756-963 mL	750 g 756-963 mL
Les mauvaises herbes énumérées ci-dessus, plus suppression partielle de la morelle noire et du panic millet	Travail conventionnel METRIX DF ² plus Pursuit (240 g a.e./L)	550 - 750 g 312 - 420 mL	750 - 1100 g 312- 420 mL	1,1 - 1,5 kg 312-420 mL
	Semis direct ou travail minimum METRIXDF ^{1,5} plus Pursuit (240 g a.e./L)	Ne Pas utiliser	0,53 - 1,0 kg 312-420 mL	0,64 - 1,33 kg 312-420 mL

(suite en page suivante)

**Applications en prélevée de METRIX DF utilisé en mélange en réservoir
(pour tous les systèmes culturaux, à moins d'indications contraires) (suite)**

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Pour un meilleur traitement non sélectif des mauvaises herbes énumérées ci-dessus, y compris la suppression des mauvaises herbes de plus de 4 cm et la vivaces déjà levées	L'un des traitements ci-dessus, en semis direct ou travail minimum plus Roundup Transorb Liquide ^{7,8} ou Glyphos AU Soluble Concentrate ^{7,8}	Ne Pas Utiliser	1,25 L 1,25 L	1,25 L 1,25 L L
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle, les mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces	Semis direct ou travail minimum METRIX DF ^{1, 2, 3,5} plus Dual Magnum ou Dual II Magnum	550 g 1,15 – 1,75 L 1,15 – 1,75 L	750 - 1100 g 1,15 – 1,75 L 1,15 – 1,75 L	1,1 - 1,5 kg 1,15 – 1,75 L 1,15 – 1,75 L
	plus Roundup Transorb Liquide ⁸ ou Glyphos AU Soluble Concentrate ⁸ ou Nufarm Credit Liquide ⁸		2,35 - 2,5 L 2,35 - 2,5 L 2,35 – 2,5 L	
Pour un traitement non sélectif plus efficace contre les graminées et feuilles larges annuelles de moins de 4 cm de hauteur	Semis direct ou travail minimum METRIX DF ^{1,2} plus Gramoxone Herbicide Liquide avec Agent Mouillant ⁹	Ne Pas utiliser	750 - 1100 g 2,5 L	1,1 - 1,5 kg 2,5 L

1. En SEMIS DIRECT ou TRAVAIL MINIMUM : Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse) et pour obtenir un meilleur traitement non sélectif des petites mauvaises herbes levées annuelles, les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés :
 - concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v
 - surfactant non ionique à 0,1 % v/v
 - huile, 28-0-0, ou 10-34-0 à 5% v/v (pour les mélanges en réservoir avec des herbicides Dual Magnum ou Dual II Magnum +/- l'herbicide *glyphosate*, seulement)
2. La dose de l'herbicide METRIX DF est fonction de la teneur en matières organiques du sol. Voir les doses pour l'herbicide METRIX DF utilisé seul.
3. Lorsque les populations de mauvaises herbes à feuilles larges sont faibles, les doses de l'herbicide METRIX DF peuvent être réduites de 25 %.
4. En SEMIS DIRECT ou TRAVAIL MINIMUM, NE PAS UTILISER ce mélange en réservoir sur les sols de texture grossière.
5. Utiliser la dose la plus élevée si la population de mauvaises herbes est dense et/ou sur les sols riches en matières organiques (plus de 4 %) et appartenant aux classes de sols le plus fins.
6. La morelle noire et la morelle d'Amérique sont supprimées par un mélange en réservoir avec l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum seulement.
7. À l'exception des mélanges en réservoir avec l'herbicide Axiom DF ou l'herbicide Frontier.
8. Les doses peu élevées de Roundup Transorb Liquid, , Glyphos AU soluble Concentré, ou Nufarm Credit Liquide n'assurant pas la suppression efficace des vivaces, telles que le chiendent. Consulter les étiquettes de ces produits au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées.
9. Utiliser ce mélange en réservoir après le semis, mais pas plus de trois jours avant la levée de la culture.

POMMES DE TERRE EST DU CANADA, CÔTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET TERRES IRRIGUÉES DANS L'OUEST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite dans 100 à 300 L d'eau par hectare, selon le matériel et les pratiques locales.
- Ne pas utiliser sur les variétés Belleisle ou Tobique.
- Avant d'utiliser l'herbicide METRIX DF, consulter son détaillant de produits chimiques ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance des nouvelles variétés de pommes de terre.
- Ne pas récolter dans les 60 jours suivant le traitement.
- Si un buttage est effectué avant la levée, permettre au sol de se tasser ou de former une croûte avant le traitement. Cela évitera que des particules de sol traité ne glissent sur le fond de la tranchée, laissant ainsi des zones non traitées sur les côtés des buttes. Pour de meilleurs résultats, il est également recommandé de retarder le plus possible le buttage après le traitement, avant que le feuillage ne couvre les rangs. Des travaux culturaux additionnels dans les rangs de pommes de terre peuvent également se révéler utiles pour améliorer la suppression des mauvaises herbes.
- Les doses les plus élevées sont recommandées pour les variétés tardives, lorsqu'une suppression prolongée est nécessaire ou lorsque la culture est fortement infestée.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF utilisé seul ou en mélange en réservoir en prélevée¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par ha
Feuilles larges et graminées annuelles. Répression du chiendent et du souchet comestible à la dose élevée.	METRIX DF	550-1500 g
Ci-dessus plus les graminées.	METRIX DF plus Dual Magnum ² ou Dual II Magnum ²	750 - 1500 g 1,25 - 1,75 L 1,25 - 1,75 L
Ci-dessus plus les mauvaises herbes de plus de 4 cm de hauteur et le chiendent.	METRIX DF plus Gramoxone Herbicide Liquide avec Agent Mouillant	750 - 1100 g 2,75 L

1. Traiter immédiatement après le semis ou le buttage. Éviter d'incorporer au sol. Si le buttage est effectué avant l'émergence, permettre au sol de se tasser ou de former une croûte avant le traitement. Cela évitera que des particules de sol traité ne glissent sur le fond de la tranchée, laissant ainsi des zones non traitées sur les côtés des buttes. Pour de meilleurs résultats, il est également recommandé de retarder le plus possible le buttage après le traitement, avant que le feuillage ne couvre les rangs.
2. Ne pas utiliser de mélange en réservoir avec Dual Magnum ou Dual II Magnum pour la variété Superior ni sur des sols sableux ou à texture grossière pauvres en matière organique. Ne pas utiliser de mélange en réservoir avec Dual Magnum ou Dual II Magnum lorsque le sol se fendille ou lorsque les pommes de terre commencent à lever. Ne pas utiliser de mélange en réservoir avec Dual Magnum ou Dual II Magnum sur les terres noires, les sols tourbeux ou les sols riches en matière organique.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir avec l'herbicide STZ - en prélevée

EST DU CANADA, CÔTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE seulement		
Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par ha
Graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles sur l'étiquette de l'herbicide METRIX DF incluant les mauvaises herbes résistantes à la triazine tel que l'amarante à racine rouge et le chénopode blanc. ¹	METRIX DF avec l'herbicide STZ	600 à 800 g 157 à 219 mL
De plus, lorsque l'herbicide STZ est appliqué à 219 mL/ha: Suppression de kochia à balais.		

¹Ce mélange à cuve permettra contrôle de la SLA et les mauvaises herbes résistantes au glyphosate.

- Ne pas appliquer aux pousses de pommes de terre levées, les blessures peuvent être occasionnées. Un minimum d'un pouce du sol doit couvrir les nouvelles pousses de pommes de terre au moment de l'application. Après le buttage, permettre au sol de se tasser ou de former une croûte avant le traitement. Éviter d'incorporer dans le sol après le buttage.
- Ne pas utiliser sur les sols dont le pH est de 7,8 ou plus.

METRIX DF utilisé en prélevée ou en après un traitement en présemis incorporé avec un autre herbicide ou METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par ha
-----------------------------	----------	--------------

Feuilles larges et graminées annuelles (moins de 4 cm de hauteur), y compris le souchet comestible	METRIX DF plus Dual Magnum ¹ ou Dual II Magnum ¹	750 - 1500 g 1,25 - 1,75 L 1,25 - 1,75 L
Forte infestation d'échinochloa pied-de-coq, de graminées annuelles et de feuilles larges (moins de 4 cm de hauteur)	METRIX DF plus Eptam Liquide EC	750 - 1100 g 4,25 - 5,5 L

1. Ne pas utiliser de mélange en réservoir avec Dual Magnum ou Dual II Magnum pour la variété Superior ni sur des sols sableux ou à texture grossière pauvres en matière organique. Ne pas utiliser de mélange en réservoir avec Dual Magnum ou Dual II Magnum lorsque le sol se fendille ou lorsque les pommes de terre commencent à lever. Ne pas utiliser de mélange en réservoir avec Dual Magnum ou Dual II Magnum sur les terres noires, les sols tourbeux ou les sols riches en matière organique.

MAÏS DE GRANDES CULTURES - EST DU CANADA

L'herbicide METRIX DF peut être utilisé en mélange triple avec des herbicides Dual Magnum ou Dual II Magnum et de l'atrazine ou en mélange double avec l'herbicide Primextra II Magnum. Utiliser la dose prescrite pour une pulvérisation en pleine surface en prélevée avec 150 à 300 L d'eau par hectare. Ne pas utiliser sur le maïs sucré ou le maïs de semence. Les traitements d'herbicide mélangés en réservoir suppriment certaines graminées et feuilles larges, surtout l'abutilon. La semence de maïs doit être placée à au moins 4 cm de profondeur. Ne pas utiliser après la levée du maïs. Certaines variétés de maïs résistent mal à l'herbicide METRIX DF. N'utiliser l'herbicide METRIX DF que sur les variétés suivantes.

Pioneer 3737 3803 3925 3902 3906 3790 3744 3772 3732 3475	Hyland LG2350 LG2461 HL2803 HL2570	Asgrow RX578	Cargill 4587 5157	Renk R148	Funk's G4309 G4299
COOP 6356	NK PX9214 N4350	DeKalb DK-485 DK-535	Ferguson 8758 8868	Golden Harvest H-2410	Garst 8882 8808
Agri 501	Pickseed 5577	First Line 1783	Cardinal MX285		

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en prélevée

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par ha ²
Graminées et feuilles larges annuelles	METRIX DF ¹ plus Dual Magnum ou Dual II Magnum plus atrazine 500 g/L	400 - 675 g 1,15 L 1,15 L 2,2 L

METRIX DF ¹ plus Primextra II Magnum	400 - 675 g 2,6 L
--	----------------------

1. Une dose de 675 g/ha de l'herbicide METRIX DF doit être utilisée si l'on s'attend à une forte infestation de mauvaises herbes.
2. Ne pas utiliser sur les sols sableux ou légers. N'utiliser que sur des sols à texture moyenne à fine.

TOMATES TRANSPLANTÉES (CULTIVÉES POUR LA TRANSFORMATION SEULEMENT) - EST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite avec 150 à 300 L d'eau par hectare, selon le matériel et les pratiques locales.
- Ne pas utiliser sur les tomates semées en place.
- La quantité totale de l'herbicide METRIX DF utilisée ne doit pas dépasser 1 kg/ha s'il s'agit de SOLS GROSSIERS, 1,5 kg/ha s'il s'agit de SOLS MOYENS ou 1,8 kg/ha s'il s'agit de SOLS FINS par saison de récolte.
- Ne pas utiliser les quantités totales de l'herbicide METRIX DF indiquées ci-dessus pour chaque type de sol en moins de 35 jours.
- Laisser s'écouler au moins 14 jours entre les traitements.
- Éviter de traiter les tomates lorsque les conditions ne sont pas favorables.
- Les variétés ne possèdent pas toutes la même tolérance à l'herbicide METRIX DF. Dans le cas des nouvelles variétés dont la tolérance à l'herbicide METRIX DF est inconnue, procéder à des essais sur de petites surfaces.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF Herbicide utilisé en mélange en réservoir, en présemis incorporé

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles, y compris la morelle et le souchet comestible	METRIX DF	330 g	670 g	670 g
	plus Treflan Liquide E.C.	1,1 L	2,1 L	2,1 L
	(480 g/L) plus Dual	1,0 L	1,25 L	1,25 L
	Magnum ou Dual II Magnum	1,0 L	1,25 L	1,25 L

ATTENTION : CE MÉLANGE EN RÉSERVOIR PEUT ENDOMMAGER LES PLANTS REPIQUÉS ET RÉDUIRE LEUR RENDEMENT S'ILS ONT ÉTÉ AFFAIBLIS POUR UNE RAISON QUELCONQUE. POUR ÉVITER LES DÉGÂTS, NE REPIQUER QUE DES PLANTS EN BONNE SANTÉ; NE PAS REPIQUER PAR TEMPS FRAIS OU PLUVIEUX OU LORSQUE LES CONDITIONS NE SONT PAS IDÉALES. SUIVRE EXACTEMENT LES DIRECTIVES CONCERNANT LE TRAITEMENT ET L'INCORPORATION. Ne pas utiliser ce mélange plus d'une fois par année. Pulvériser la solution puis l'incorporer à faible profondeur (5 à 7,5 cm). Repiquer ensuite les tomates à une profondeur de 5 à 10 cm; ne pas récolter dans les 60 jours qui suivent le traitement.

ASPERGERAIES (établies) - EST ET OUEST DU CANADA

L'herbicide METRIX DF est recommandé pour les traitements en pleine surface avec un équipement de pulvérisation au sol en prélevée pour les aspergeraies établies au début du printemps, avant la levée des turions ou pousses ou après la dernière coupe. Utiliser la dose prescrite avec de 100 à 300 L d'eau par hectare, selon l'équipement utilisé et les pratiques locales. Ne pas employer sur les nouveaux semis ou sur de jeunes plants au cours de la première saison de croissance après la plantation des griffes. Ne pas traiter les champs établis après la levée des turions.

METRIX DF utilisé seul en prélevée

Culture	Dose par ha	Remarques
Aspergeraies (établies)	1,5 kg	Si le champ doit être travaillé avec un pulvérisateur, traiter avec l'herbicide METRIX DF après le travail du sol, mais avant la levée des plants. Ne pas utiliser dans les 14 jours qui précèdent la récolte.

LUPINS BLANCS DOUX PROVINCES DES MARITIMES SEULEMENT

- **NE PAS UTILISER SUR DES LUPINS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE.**
- Utiliser la dose prescrite avec 150 à 300 L d'eau par hectare, selon l'équipement utilisé et les pratiques locales.
- La semence doit être déposée à au moins 4 cm de profondeur.
- Ne pas utiliser sur des sols à texture GROSSIÈRE ayant moins de 2 % de matière organique.
- Traiter au moment du semis ou en une opération distincte, avant la levée de la culture.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison.
- Les traitements avec l'herbicide METRIX DF effectués à des doses supérieures à celles recommandées peuvent causer des brûlures, un jaunissement ou un rabougrissement de la culture.
- Si de fortes pluies surviennent peu de temps après le traitement, la culture peut être endommagée et la population peut être réduite, particulièrement dans les zones mal égouttées où l'eau peut rester pendant plusieurs jours.
- Ne pas employer les tiges et les feuilles traitées pour l'alimentation humaine ou animale.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF utilisé seul ou en mélange en réservoir : en prélevée

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Mauvaises herbes annuelles	METRIX DF	560 g	675 g	675 g
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle ¹	METRIX DF plus Dual Magnum ¹ ou Dual II Magnum ¹	675 g 1,1 – 1,75 L 1,1 – 1,75 L	675 g 1,1 – 1,75 L 1,1 – 1,75 L	675 g 1,1 – 1,75 L 1,1 – 1,75 L

1. Pour obtenir une suppression optimale de la morelle et pour les infestations graves de mauvaises herbes, utiliser la dose la plus élevée des herbicides Dual Magnum or Dual II Magnum.

**ARBRES FRUITIERS NOUVELLEMENT PLANTÉS
- EST DU CANADA ETCOLOMBIE-BRITANNIQUE**

- Utiliser sur les pommiers, abricotiers, cerisiers, pêchers, poiriers et pruniers, l'année de la plantation.
- Appliquer la dose spécifiée en traitement incorporé dans 150 à 300 L d'eau à l'hectare avant de transplanter les arbres fruitiers.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison de production.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne

sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF utilisé seul ou en mélange en réservoir : en présemis incorporé

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	METRIX DF ¹	500 g	750 g	1 kg
	METRIX DF plus Treflan Liquide E.C. (480 g/L)	550 g 1,2 L	750 g 1,7 L	750 g 2,4 L

1. Ne pas utiliser sur les poiriers et pruniers.

**PLANTATIONS ÉTABLIES D'ARBRES FRUITIERS
- EST DU CANADA ETCOLOMBIE-BRITANNIQUE**

- **Utiliser sur les pommiers, abricotiers, pêchers, poiriers, pruniers et cerisiers (cerises douces et cerises acides) établis (en production).**
- Appliquer la dose spécifiée en traitement de prélevée en bandes sous les arbres dans au moins 150 à 300 L d'eau à l'hectare.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison de production.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en bandes.

METRIX DF utilisé seul ou en mélange en réservoir : en prélevée

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par ha
Feuilles larges annuelles	METRIX DF	1,0 kg
Feuilles larges et graminées annuelles, incluant souchet comestible, morelle d'Amérique et morelle noire	METRIX DF plus Dual Magnum ou Dual II Magnum	1,0 kg 1,75 L 1,75 L
Feuilles larges et graminées annuelles, incluant pâturin annuel, ivraie vivace, orge queue d'écureuil, laitron potager, lamier amplexicaule, laitue scariole et pourpier potager	METRIX DF plus Sinbar ^{1,2,3}	1,0 kg 0,63 kg

1. Ne pas utiliser dans les sols plus légers qu'un loam sableux avec moins de 3 % de matières organiques.
2. Ne pas utiliser sur les abricotiers et pruniers.
3. Ce traitement permet généralement une suppression partielle du chiendent, de la morelle de la Caroline et du souchet comestible.

NOTE À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR CONNAÎTRE LES UTILISATIONS SPÉCIALES INDIQUÉES (CI-DESSOUS): Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Sharda Cropchem Limited dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Sharda Cropchem Limited n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

BLEUETS EN CORYMBE NOUVELLEMENT PLANTÉS EST ET OUEST DU CANADA

METRIX DF utilisé seul en prélevée de mauvaises herbes

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Dose par hectare	Délai d'attente avant récolte
Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges	METRIX DF	1 Kg	2 années

DIRECTIVES QUANT À L'APPLICATION et LIMITATIONS POUR L'UTILISATION

- Appliquer la dose spécifiée en traitement en bandes à la surface du sol et dirigé sur la base des plants de bleuets dans 150 à 300 Ld'eau par hectare.
- Appliquer en prélevée de mauvaises herbes.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.
- Ne pas utiliser sur les sols contenant moins de 2 % de matière organique.
- La pluie ou une irrigation aérienne sont nécessaires pour amener l'herbicide METRIX DF dans la couche supérieure du sol, là où germent les graines des mauvaises herbes.
- NE PAS appliquer lorsqu'il y a risque d'averse (plus de 1 pouce) peu de temps après le traitement.
- NE PAS procéder à une irrigation massive (plus de 1 pouce) après le traitement.
- Si des conditions d'humidité adéquates ne règnent pas dans les 7 à 10 jours suivant le traitement et que des mauvaises herbes commencent à lever, un léger passage avec une houe rotative ou une incorporation à faible profondeur (au plus 1,25 cm) améliorera le rendement, réduira les dommages aux cultures, activera le produit chimique et préviendra la formation d'une croûte sur le sol.
- Un temps sec ainsi que des pluies ou une irrigation excessives après le traitement peuvent réduire le degré de suppression des mauvaises herbes.
- Les mauvaises herbes se trouvant entre les bandes traitées doivent être enlevées par un travail du sol, au besoin; il faut utiliser des écrans de protection pour empêcher le sol fraîchement retourné d'atteindre les bandes traitées.

UTILISATIONS POUR L'OUEST DU CANADA

RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS

L'herbicide METRIX DF assure une suppression des mauvaises herbes sélective dans les cultures suivantes :

OUEST DU CANADA

- Pois de grande culture
- Lentilles
- Soya
- Féveroles
- Pommes de terre
- Pommes de terre - application parsystème d'irrigation par aspersion
- Aspergeraies (établies)
- Brise-vent
- Bleuets en corymbe (nouvellement plantés)

L'herbicide METRIX DF peut endommager certaines cultures de rotation :

- Les cultures suivantes : oignon, céleri, poivron, chou, laitue, épinard, betteraves à sucre et potagère, navet, citrouille, courge, concombre, melon, tabac et canola (colza) non résistant aux triazines sont sensibles à l'herbicide METRIX DF et peuvent être endommagées si elles sont ensemencées dans un champ traité avec l'herbicide METRIX DF pendant l'année en cours ou l'année suivante.
- Les cultures protectrices ou ensemencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont ensemencées au cours d'une saison où l'herbicide METRIX DF a été utilisé.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

REMARQUE : L'HERBICIDE METRIX DF NE SUPPRIME PAS LES BIOTYPES DE MAUVAISES HERBES RÉSISTANTES AUX TRIAZINES; LES HERBICIDES TREFLAN LIQUIDE EC AND RIVAL EC LIQUIDE NE SUPPRIMENT PAS LES BIOTYPES DE MAUVAISES HERBES RÉSISTANTES À LA TRIFLURALINE.

Pois de grande culture, soya, lentilles et féveroles en présemis incorporé avec l'herbicide Treflan Liquide E.C. Brome, brome des seigles, échinochloa pied-de-coq, éragrostide fétide, éleusine de l'Inde, folle avoine, ivraie de Perse, pâturin annuel, sétaire verte, sétaire glauque.

Amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, mollugine verticillée, moutarde des champs, ortie royale, pourpier potager, renouée des oiseaux, renouée liseron, renouée persicaire, renouée scabre, saponaire des vaches, stellaire moyenne, tabouret des champs.

Pois de grande culture en présemis incorporé avec l'herbicide Rival EC Liquide

Brome, brome des seigles, digitaire sanguine, échinochloa pied-de-coq, éragrostide fétide, éleusine de l'Inde, folle avoine, ivraie de Perse, pâturin annuel, sétaire verte, sétaire glauque.

Amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines,

mollugine verticillée, kochia à balais, moutarde des champs, ortie royale, pourpier potager, renouée des oiseaux, renouée liseron, renouée persicaire, renouée scabre, saponaire des vaches, spargoute des champs, stellaire moyenne, tabouret des champs.

Pommes de terre et pommes de terre - application par système d'irrigation par aspersion

Amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, moutarde des champs, neslie paniculée, ortie royale, renouée persicaire, renouée scabre, sarrasin de Tartarie, spargoute des champs, stellaire moyenne, tabouret des champs.

Brise-vent

Amarante fausse-blite, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, folle avoine, panic capillaire, pourpier potager, renouée liseron, sétaire verte, soude roulante, tabouret des champs.

TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS

Les doses de l'herbicide METRIX DF recommandées sont fonction de la texture du sol et de sa teneur en matière organique. Les tableaux de dosage figurant dans la présente étiquette font état de trois groupes de texture de sol, à savoir les textures grossières, moyennes et fines. S'il est difficile de classer le sol avec certitude, communiquer avec son représentant de Sharda Cropchem Limited, son conseiller en sols et cultures ou toute autre personne compétente. Le tableau suivant classe les différents de sols par catégorie de texture :

GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Sable loameux Loam sableux	Loam Loam limoneux Limon Loam sablo-argileux Argile sableuse	Loam limono-argileux Argile limoneuse Loam argileux Argile

- Dans le cas des sols à texture variable comportant des zones de texture grossière et sableuse, certains dommages peuvent être causés aux cultures dans les zones sableuses si la dose utilisée est celle prescrite pour les sols à texture plus fine.
- Les loams sableux et les loams limono-argileux sont des sols transitoires et peuvent être classés en tant que sols à texture moyenne dans certaines régions.
- Ne pas utiliser l'herbicide METRIX DF sur les sols TOURBEUX, au risque d'endommager les cultures subséquentes.
- Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS

PRÉSEMIS INCORPORÉ (TRAITEMENT D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS)

- Travailler la terre au cultivateur avant d'effectuer un traitement avec l'herbicide METRIX DF en mélange en réservoir avec un produit d'association. Dans le cas des chaumes, déchaumer et bien enfouir les tiges, à une profondeur de 10 à 15 cm. Un instrument à disque donne les meilleurs résultats. Afin de ne pas concentrer les graines de folle avoine sous la couche traitée, ne pas labourer la terre (avec une charrue à versoir) avant le traitement.
- Les mélanges en réservoir avec l'herbicide METRIX DF peuvent être appliqués en pleine surface, puis incorporés au sol par deux passages dans différentes directions (voir le tableau ci-après pour des directives précises).
- L'herbicide METRIX DF en mélange en réservoir avec un produit d'association recommandé peut être utilisé à l'automne ou au printemps. La première incorporation doit être effectuée dans les 24 heures suivant le traitement. Dans le cas des traitements d'automne, la deuxième incorporation peut être effectuée au printemps, au moment de la préparation du lit de semence. Il est préférable que les deux incorporations aient lieu à l'automne et qu'elles soient suivies d'un travail du sol à faible profondeur (pulvérisateur ou vibroculteur à 5 à 8 cm de profondeur) au printemps avant le semis.
- L'incorporation faite avec des instruments réglés à une profondeur inférieure à 8 cm ou supérieure à 10 cm peut entraîner une suppression inégale des mauvaises herbes et des dommages aux cultures.
- Un traitement inégal ou une incorporation inadéquate de l'herbicide METRIX DF et de l'herbicide d'association peut entraîner une suppression inégale des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures, selon les doses utilisées.
- Lorsque les conditions sont difficiles, notamment en cas de maladie des semis, de températures froides, d'un semis trop profond, d'un excès d'humidité, de fortes concentrations de sel ou de sécheresse, les pousses peuvent être affaiblies et le risque de dommage par les herbicides peut être accru. On peut observer un éclaircissement temporaire de la couleur du bord des feuilles ou des cotylédons ainsi qu'un léger retard de croissance. Ces conditions sont vite corrigées et n'ont généralement pas un effet permanent.

Instrument aratoire	Profondeur de travail	Vitesse du tracteur	Remarques
Pulvérisateur tandem	8 - 10 cm	7 - 10 km/h	Préférable sur chaume
Vibroculteur	8 - 10 cm	10 - 13 km/h	Ne pas utiliser si le sol est croûté, mouleux ou trop humide pour assurer un mélange homogène.
Défonceuse	Non recommandé		
Cultivateur à barres			
Herses			
Chisel			
Semoir à houes			

POIS DE GRANDE CULTURE - OUEST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison, sauf en cas de traitement fractionné.
- Ne pas faire paître ni récolter un champ pour l'alimentation animale qui a été traité dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter le grain traité dans les 70 jours qui suivent le traitement
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.
- Utiliser la dose la plus élevée lorsqu'il y a une forte infestation de mauvaises herbes.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, et les précautions.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé (traitement de printemps) ¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et doses par hectare	
		GROSSIÈRE (5 à 6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant de 6 à 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	METRIX DF	375 g	375 - 475 g
	plus Treflan	1,7 L	2,3 - 3,0 L ³
	Liquide E.C. (480 g/L) ou Rival EC Liquide	2,2 L	2,2 - 2,8 L ³

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé (traitement d'automne) ¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et doses par hectare	
		GROSSIÈRE (4 à 6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant de 6 à 15 % de matière organique) ²

Feuilles larges et graminées annuelles	METRIX DF plus Treflan Liquide E.C. (480 g/L)	475 g 2,3 L	475 - 550 g 3,0 - 3,4 L ³
---	--	----------------	---

NOTES CONCERNANT L'UTILISATION DE L'HERBICIDE METRIX DF EN MÉLANGE EN RÉSERVOIR EN PRÉSEMIS INCORPORÉ (TRAITEMENT DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE)

1. Traitement d'automne : avant le gel. Traitement de printemps : lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Éviter de repiquer des pousses de mauvaises herbes. Semer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes en ayant recours à des pratiques culturales reconnues.
2. Les doses d'herbicides varient selon la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus la dose d'herbicide requise est élevée.
 - Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique (traitement d'automne) ou 5 % de matière organique (traitement de printemps).
 - Dans le cas des sols contenant de 4 à 6 % (traitement d'automne) ou de 5 à 6 % (traitement de printemps) de matière organique, utiliser la dose recommandée la plus faible.
 - Dans le cas des sols contenant entre 6 et 10 % de matière organique, choisir une dose dans la plage recommandée pour les sols à texture moyenne et fine.
 - Dans le cas des sols contenant 10 % ou plus de matière organique, utiliser la plus forte dose recommandée (la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges peut ne pas être adéquate).
3. Utiliser la dose élevée dans les champs où il y a une forte infestation de mauvaises herbes.

LENTILLES - OUEST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison, sauf si l'on applique les recommandations concernant le traitement fractionné.
- Ne pas faire paître ni récolter un champ pour l'alimentation animale qui a été traité dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter le grain dans les 70 jours suivant le traitement.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.
- Utiliser la dose élevée dans les champs où l'infestation de mauvaises herbes est forte.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé (traitement d'automne - avant le gel du sol)

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol ¹ et doses par hectare	
		GROSSIÈRE (4-6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 et 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	METRIX DF plus Treflan Liquide E.C. (480 g/L)	475 g 2,3 L	475 - 550 g 3,0 - 3,4 L ³

1. Ne pas utiliser sur des sols tourbeux.
2. La dose de l'herbicide METRIX DF varie selon la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus la dose requise de l'herbicide METRIX DF est élevée.
 - Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique.
 - Sur les sols contenant entre 4 et 6 % de matière organique, utiliser la dose recommandée la moins élevée.
 - Dans le cas des sols contenant entre 6 et 10 % de matière organique, choisir une dose dans la plage recommandée pour les sols à texture moyenne et fine.
 - Dans le cas des sols contenant 10 % de matière organique ou plus, utiliser la dose recommandée la plus élevée (la suppression des feuilles larges peut ne pas être adéquate).
3. Utiliser la dose élevée de l'herbicide Treflan Liquide E.C. si l'infestation de folle avoine est importante.

Le travail du sol printanier qui suit un traitement automnal avec l'herbicide METRIX DF plus l'herbicide Treflan E.C. doit être effectué lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Éviter de repiquer les mauvaises herbes; ensemercer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes en ayant recours à des pratiques agricoles reconnues.

SOYA - OUEST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- VARIÉTÉS : Ne pas utiliser l'herbicide METRIX DF sur AC Brant, Apache, Baron, OAC Eramosa, Maple Amber, Maple Ridge, IA 1003 ou S-240. Avant d'utiliser l'herbicide METRIX DF, consulter son représentant Sharda Cropchem Limited, son détaillant de produits chimiques ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance des variétés de soya.
- Les maladies des semis, les températures froides, la mise en terre trop profonde, l'humidité excessive, un pH élevé (plus de 7,5), de fortes concentrations salines ou la sécheresse peuvent affaiblir les semis de soya et accroître les risques de dommages par l'herbicide METRIX DF et l'herbicide Treflan Liquide E.C. Dans de telles circonstances, la croissance peut être retardée ou le rendement réduit.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé (traitement de printemps)

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et doses par hectare	
		GROSSIÈRE (2-6 % de matière organique) ¹	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 et 15 % de matière organique) ¹
Feuilles larges et graminées annuelles	METRIX DF plus Treflan Liquide E.C. (480 g/L)	275 - 375 g 1,7 L	375 - 550 g 2,3 - 3,0 L ²

1. La dose de l'herbicide METRIX DF varie avec la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus la dose requise de l'herbicide METRIX DF est élevée.
 - Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 2 % de matière organique.
 - Dans le cas des sols contenant de 2 à 3 % de matière organique, utiliser 275 g/ha.
 - Dans le cas des sols contenant de 3 à 6 % de matière organique, utiliser 375 g/ha.
 - Dans le cas des sols contenant entre 6 et 10 % de matière organique, choisir une dose dans la plage recommandé pour les sols à texture moyenne et fine.
 - Dans le cas des sols contenant 10 % de matière organique ou plus, utiliser la dose recommandée la plus élevée (la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges peut ne pas être adéquate).
2. Utiliser une dose élevée de l'herbicide Treflan Liquide E.C. si l'infestation de folle avoine est forte.

FÉVEROLES - OUEST DU CANADA

- Utiliser la dose prescrite en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant une forte salinité, laquelle peut être déterminée à l'aide d'un test de conductivité réalisé par un laboratoire provincial. Ne pas utiliser le produit lorsque la conductivité est supérieure à 1 ms/cm si la méthode de 1 à 1 est utilisée ou 2 ms/cm si la méthode standard est utilisée.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé (traitements de printemps) ¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et doses par hectare	
		GROSSIÈRE (2-6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 et 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	METRIX DF plus Treflan Liquide E.C. (480 g/L)	275 - 375 g 1,7 L	375 - 550 g 2,3 L

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé (traitements d'automne) ¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et doses par hectare	
		GROSSIÈRE (2-6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 et 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	METRIX DF plus Treflan Liquide E.C. (480 g/L)	375 - 475 g 2,3 L	475 - 550 g 3,0 L

REMARQUES CONCERNANT L'UTILISATION DE L'HERBICIDE METRIX DF EN MÉLANGE EN RÉSERVOIR EN PRÉSEMIS INCORPORÉ (TRAITEMENTS DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE)

1. Traitement d'automne : avant le gel. Traitement de printemps : lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Éviter de repiquer des pousses de mauvaises herbes. Semer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes en ayant recours à des pratiques culturales reconnues.
2. Les doses d'herbicides varient selon la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus la dose d'herbicide requise est élevée.
 - Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 2 % de matière organique.
 - Dans le cas des sols contenant de 2 à 3 % de matière organique, utiliser la dose recommandée la plus faible.
 - Dans le cas des sols contenant de 3 à 6 % de matière organique, utiliser 375 g/ha pour le traitement de printemps ou 475 g/ha pour le traitement d'automne.
 - Dans le cas des sols contenant de 6 à 10 % de matière organique, choisir une dose dans la plage recommandée pour les sols à texture moyenne et fine.

- Dans le cas des sols contenant une teneur en matière organique de 10 % ou plus, utiliser la dose recommandée la plus forte (la suppression des feuilles larges peut ne pas être adéquate).

POMMES DE TERRE MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Utiliser la dose prescrite en présemis incorporé avec 100 à 300 L d'eau par hectare.
- Ne pas utiliser sur les variétés Belleisle ou Tobique.
- Avant d'utiliser l'herbicide METRIX DF, consulter son détaillant de produits chimiques, son représentant Sharda Cropchem Limited ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance de nouvelles variétés de pommes de terre.
- Ne pas récolter dans les 60 jours qui suivent le traitement.
- POUR CONNAÎTRE LES UTILISATIONS ADDITIONNELLES EN TERRAIN IRRIGUÉ DANS L'OUEST DU CANADA ET LA CÔTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, VOIR LA SECTION DE LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE QUI TRAITE DES DIRECTIVES D'EMPLOI POUR LES POMMES DE TERRE DANS L'EST DU CANADA.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare
Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges	METRIX DF plus Eptam Liquide EC	375 - 550 g 4,25 - 5,5 L

1. Ne pas utiliser sur des sols contenant plus de 7 % de matière organique.

POMMES DE TERRE - APPLICATION PAR SYSTÈME D'IRRIGATION PAR ASPERSION MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les herbicides METRIX DF et Eptam Liquid EC sont recommandés pour application en prélevée dans les pommes de terre au moyen d'un système d'irrigation par aspersion conformément aux directives figurant sur cette étiquette. Consulter les rubriques sur les cultures de cette étiquette pour connaître les doses recommandées, les mauvaises herbes supprimées ou réprimées, les restrictions et les précautions particulières.

N'appliquer ce produit qu'avec un système d'irrigation par aspersion (systèmes à rampe-pivot, à déplacement latéral ou fixes) doté de buses basse pression. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'aucun autre type de système d'irrigation.

Une distribution non uniforme de l'eau traitée peut entraîner des dommages à la culture, une baisse de l'efficacité ou l'apparition de résidus de pesticides illégaux dans la culture.

RÉGLAGE : (Système à rampe-pivot et système automoteur à déplacement latéral)

Les systèmes d'irrigation par aspersion doivent permettre l'application uniforme de l'eau et doivent être réglés avec précision pour l'application de l'herbicide METRIX DF. L'étalonnage et la distribution seront d'autant plus précis que le volume de pulvérisation à l'heure sera élevé (mélange plus dilué de produit et d'eau). Pour régler correctement les systèmes à rampe-pivot et à déplacement latéral, suivre les étapes indiquées ci-dessous :

1. Déterminer le nombre de minutes nécessaires pour effectuer une révolution complète tout en appliquant 6 à 19 mm d'eau par hectare.
2. Déterminer le nombre exact de minutes nécessaires pour injecter 3,8 litres d'eau à la pression de fonctionnement.
3. Diviser le temps requis pour une révolution (étape 1) par le temps requis pour injecter 3,8 litres (étape 2) et multiplier par 3,8. Le résultat est le nombre total de litres de mélange produit/eau à verser dans le réservoir ravitailleur.
4. Verser la quantité requise d'eau dans le réservoir ravitailleur et démarrer le système d'agitation. Ajouter ensuite la quantité nécessaire de l'herbicide METRIX DF à la dose recommandée (Voir TRAITEMENT EN PLEINE SURFACE RECOMMANDÉ) dans le réservoir ravitailleur.

EXEMPLE : Si 20 heures (1 200 minutes) sont requises pour une révolution et si 2 minutes sont requises pour injecter 3,8 litres, un total de 2 280 litres de mélange produit/eau sont nécessaires $[(1200 \div 2) \times 3,8 = 2280]$; pour traiter 55 ha à 0,75 kg/ha, 41,25 kg de l'herbicide METRIX DF sont nécessaires.

Ne pas brancher un système d'irrigation employé pour effectuer un traitement avec pesticides au réseau public de distribution d'eau, à moins d'avoir mis en place les dispositifs de sécurité pour service d'eau public décrits sur l'étiquette du pesticide.

Une personne familière avec le système d'irrigation et responsable de son fonctionnement, ou toute personne sous sa supervision, doit, au besoin, arrêter le système et procéder aux réglages nécessaires.

Le système doit être muni d'un clapet anti-retour, d'une soupape anti-vide et d'un tuyau d'écoulement à basse pression judicieusement situés sur le tuyau d'irrigation de façon à éviter le refoulement du produit et, donc, la contamination de la source d'eau.

Le tuyau d'injection du pesticide doit être muni d'un clapet anti-retour automatique à fermeture rapide pour empêcher le refoulement du produit vers la pompe d'injection.

Le tuyau d'injection du pesticide doit également être muni d'une électrovanne (type solénoïde) normalement fermée située sur le côté admission de la pompe d'injection (p. ex. pompe à membrane) conçue pour utilisation avec des pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.

Ne pas appliquer quand la vitesse du vent favorise la dérive au-delà de la zone à traiter.

Pendant l'application du pesticide, maintenir une agitation continue suffisante dans le réservoir ravitailleur de façon à garder l'herbicide en suspension.

L'application d'un volume d'eau supérieur à la quantité recommandée sur cette étiquette peut entraîner l'herbicide hors de la zone d'activité et donc diminuer la performance du produit. Un recoupement insuffisant du schéma d'aspersion peut entraîner une suppression des mauvaises herbes déficiente. Un recoupement excessif du schéma d'aspersion peut entraîner des dommages à la culture. Allouer suffisamment de temps pour permettre l'évacuation complète du pesticide de la tuyauterie et des buses avant de fermer l'alimentation en eau. Pour marquer la fin de la période d'application et s'assurer que le pesticide est complètement évacué, il est possible d'utiliser un colorant indicateur.

Utiliser au moins une partie d'eau pour chaque partie d'herbicide à injecter. L'utilisation d'un plus grand volume d'eau augmentera la précision et l'uniformité de la distribution. L'eau de ruissellement issue de l'irrigation par aspersion doit être pulvérisée de nouveau.

**MÉLANGE EN RÉSERVOIR DE METRIX DF PLUS EPTAM LIQUID -EC¹ :APPLIQUÉ
EN PRÉLEVÉE PAR SYSTÈME D'IRRIGATION PAR ASPERSION**

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Doses par hectare
Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges	METRIX DF plus Eptam Liquid EC	375 – 750 g 4,25 - 5,5 L
REMARQUES : APPLICATION EN PRÉLEVÉE PAR SYSTÈME D'IRRIGATION PAR ASPERSION : Appliquer la dose recommandée dans 8 à 19 mm d'eau par hectare par injection continue avec les systèmes à rampe-pivot, ou en au moins 15 à 30 minutes de couverture avec les systèmes fixes ou les systèmes automoteurs à déplacement sur roues. Sur les sols sableux, appliquer dans 8 à 12 mm d'eau et utiliser la dose la plus faible de METRIX DF et Eptam Liquid EC. Appliquer avant la levée de la culture et des mauvaises herbes. Utiliser la dose la plus élevée pour supprimer les graminées ou si les populations de mauvaises herbes à feuilles larges sont denses. Ne pas récolter moins de 60 jours après l'application.		

1. N'utiliser pas ce produit sur les cultivars Belleisle et Tobique.

ASPERGERAIES (établies) - OUEST DU CANADA

- VOIR LA SECTION DE LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE QUI CONTIENT LES RECOMMANDATIONS APPLICABLES À LA CULTURE DE L'ASPERGE DANS L'EST DU CANADA.

BRISE-VENT - OUEST DU CANADA

- Appliquer la dose recommandée sous forme de traitement de pleine surface en présemis incorporé dans au moins 100 à 225 L d'eau par hectare
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.
- Ne pas utiliser dans les sols contenant moins de 5 % de matière organique.
- La suppression des mauvaises herbes à feuilles larges peut ne pas être satisfaisante dans les sols contenant 10 % ou plus de matière organique.
- La présence de maladies de plantules, le temps frais, un semis trop profond, un excès d'humidité, un pH supérieur à 7,5, une forte concentration en sel et la sécheresse peuvent affaiblir les plantules et augmenter les risques de dommages causés par le mélange en réservoir des herbicides METRIX DF et Treflan Liquide E.C.

METRIX DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions.

METRIX DF utilisé en mélange en réservoir en présemis incorporé (traitements de printemps)

Culture	Produits	Doses par hectare
Espèces utilisées comme brise-vent : Frêne vert Caragana Cerisier de Virginie Lilas tardif Peuplier Amélanchier Argousier	METRIX DF plus Treflan Liquid E.C. (480 g/L)	400 g 5,2 L

AXIOM est une marque déposées de Bayer.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.